

**Rapport des pêches de sondage sur l'Orvanne :
potentiel de reproduction de la truite commune
(*Salmo trutta L.*) sur l'amont du bassin versant.**



Résumé

Dans le cadre de la mise en place du Plan de Gestion Piscicole de l'Orvanne, des pêches électriques de sondage ont été réalisées afin de mettre en évidence les secteurs propices à la reproduction de l'espèce repère, la truite commune (*Salmo trutta L.*). Parmi les dix sites identifiés comme frayère potentiel, quatre d'entre-deux ont présentés des individus issus de la reproduction de l'année n et un site a fait ressortir un individu issu de la reproduction n-1.

Mots clés

Pêche de sondage, diversité piscicole, écrevisse, truite commune, truitelles, reproduction, frayère, plan de gestion piscicole.

Rédaction

Maxime LESIMPLE

Inventaire piscicole

FDAAPPMA77

Sommaires

Résumé	2
Mots clés.....	2
Liste des Tableaux	4
I. Contexte de l'étude.....	5
II. Cadre de l'étude et objectif.....	5
1. Document de cadrage	5
a. Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)	5
b. Le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion de la ressource piscicole (PDPG)	6
c. Le Plan de Gestion Piscicole.....	6
d. Le décret n°2008-282 du 25 Mars 2008 relatif aux frayères et aux zones de croissance ou d'alimentation de la faune piscicole.....	7
2. Les objectifs.....	8
3. Présentation de la zone d'étude.....	8
a. Localisation de la zone d'étude	8
b. Description générale des contextes piscicoles.....	9
III. Exigences biologiques et cycle de vie de la truite commune.....	11
1. Présentation de l'espèce	11
2. Cycle de vie de la truite commune	11
a. Milieu de vie de la truite commune.....	12
b. Zone de reproduction	12
3. Statut de l'espèce et menaces	12
IV. Méthodologie	13
1. Protocole de pêche électrique.....	13
2. Biométrie.....	13
3. Analyse des résultats	14
V. Résultats.....	14

1.	Diversité piscicole	14
1.	L'écrevisse signal	14
2.	La truite commune	15
VI.	Discussion	17
VII.	Conclusion	17
	ANNEXE 1	18

Liste des figures

Figure 1 :	Secteur de l'Orvanne en liste 1 (Chabot, Lamproie de planer et Truite fario) du Décret frayère (d'après l'arrêté préfectoral n°2012/DDT/SEPR/404) en rouge sur la carte	7
Figure 2 :	Zone d'étude sur l'Orvanne amont.....	8
Figure 3 :	Facteurs de perturbation sur le contexte Orvanne (source : PDPG 77, 2015).....	10
Figure 4 :	Cycle de vie de la truite commune (Source : PDPG 77, 2015).....	11
Figure 5 :	Pêche de sondage sur l'Orvanne à Diant (ORVAN_11 : 29/06/2017).....	13
Figure 6 :	Biométrie sur l'Orvanne.....	13
Figure 7 :	Occurrence de l'écrevisse signal (<i>Pacifastacus leniusculus</i>) sur l'Orvanne amont Juin 2017	15
Figure 8 :	Captures de la truite commune (<i>Salmo trutta L.</i>) sur l'Orvanne amont en Juin 2017.....	16
Figure 9 :	Truite commune (<i>Salmo trutta L.</i>) inférieure à 200 mm (juin 2017)	16

Liste des Tableaux

Tableau 1 :	Inventaires piscicoles réalisés sur l'Orvanne en juin 2017	9
Tableau 2 :	Liste des espèces piscicoles capturées sur l'Orvanne amont en juin 2017.....	14

I. Contexte de l'étude

Dans le cadre de la mise en place du Plan de Gestion Piscicole (PGP) de l'Orvanne, la Fédération de Seine-et-Marne pour Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a réalisée des prospections de janvier à mars 2017, dans le but d'inventorier les secteurs favorables à la reproduction de la truite commune (*Salmo trutta L.*), à partir de critères hydromorphologiques (granulométrie, colmatage et vitesse d'écoulement).

Par la suite, des inventaires piscicoles par sondage ont été effectués en juin 2017, au droit des sites identifiés comme zone de frai potentielle. L'objectif est de mettre en évidence la reproduction de la truite commune et de caractériser la communauté piscicole environnante.

À partir des résultats de cette étude, des actions de conservation et de restauration de ces secteurs seront mises en place et inscrites dans le Plan de Gestion Piscicole de l'Orvanne.

II. Cadre de l'étude et objectif

1. Document de cadrage

Cette étude s'inscrit dans les orientations et objectifs de différents documents de cadrage.

a. Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)

Les orientations du SDAGE 2016-2021 du Bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers Normands sont caractérisées en 8 grands défis. Parmi eux, le défi 6 a pour vocation de protéger et restaurer les milieux aquatiques et humides.

Cet inventaire piscicole cadre avec les deux orientations suivantes :

- Orientation 18 – Préserver et restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques continentaux et littoraux ainsi que la biodiversité
 - **Disposition 6.61** : « Entretenir les milieux aquatiques et humides de façon à favoriser leurs fonctionnalités, préserver leurs habitats et leur biodiversité » ;
 - **Disposition 6.62** : « Restaurer et renaturer les milieux dégradés, les masses d'eau fortement modifiées ou artificielles » ;
 - **Disposition 6.65** : « Préserver, restaurer et entretenir la fonctionnalité des milieux aquatiques particulièrement dans les zones de frayères ».
- Orientation 21 – Gérer les ressources vivantes en assurant la sauvegarde des espèces
 - **Disposition 6.75** : « Établir et mettre en œuvre des plans de gestion piscicole à une échelle pertinente » ;
 - **Disposition 6.76** : « Promouvoir une gestion patrimoniale naturelle basée sur les milieux et non pas sur les peuplements piscicoles ».

Connaître les secteurs de reproduction de l'espèce repère d'un contexte piscicole, permet d'engager des démarches en accord avec les dispositions préconisées ci-dessus.

b. Le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion de la ressource piscicole (PDPG)

La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA 77), en s'appuyant sur le tout dernier Schéma Départemental à Vocation Piscicole de Seine-et-Marne (SDVP 77), à réactualisée en 2015 son Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles de Seine-et-Marne (PDPG 77).

Le PDPG 77 est un document technique qui permet la coordination de la gestion piscicole à l'échelle départementale. Les objectifs sont :

- D'évaluer la qualité et la fonctionnalité des peuplements piscicoles à l'échelle des contextes¹ ;
- De définir un cadre d'actions pour l'amélioration de chaque contexte¹ ;
- D'être un outil de communication auprès des autres acteurs / usagers du milieu aquatique.

Le PDPG 77 se décline à l'échelle locale en Plan de Gestion Piscicole, au niveau de chaque AAPPMA (un PGP par association de pêche) ou au niveau d'un contexte piscicole (un PGP par contexte piscicole).

Cette étude s'intègre dans cette démarche via une réflexion de conservation et de restauration des sites de reproduction de la truite commune sur l'Orvanne amont.

c. Le Plan de Gestion Piscicole

D'après l'article L430-1 du Code de l'Environnement la préservation des milieux aquatiques et de sa ressource piscicole sont d'intérêt général :

La préservation des milieux aquatiques et la protection du patrimoine piscicole sont d'intérêt général. La protection du patrimoine piscicole implique une gestion équilibrée des ressources piscicoles dont la pêche, activité à caractère social et économique, constitue le principal élément.

Les AAPPMA,

Part leurs statuts (Titre II article 6 alinéa 3 : *L'association a pour objet [...] d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de gestion piscicole prévoyant les mesures et interventions techniques de surveillance, de protection, d'amélioration et d'exploitation équilibrée des ressources piscicoles de ses droits de pêche.*)

Et la législation en vigueur (Article L433-3 du Code de l'Environnement : *L'exercice d'un droit de pêche emporte obligation de gestion des ressources piscicoles. Celle-ci comporte l'établissement d'un plan de gestion. En cas de non-respect de cette obligation, les mesures nécessaires peuvent être prises d'office par l'administration aux frais de la personne physique ou morale qui exerce le droit de pêche.*)

Doivent mettre en place un Plan de Gestion Piscicole (PGP) dès lors qu'elles possèdent un droit de pêche.

L'objectif d'un Plan de Gestion Piscicole (PGP) est le développement du loisir pêche à travers la protection et la restauration du milieu aquatique ainsi que la gestion durable de la ressource piscicole.

¹ Unité de gestion qui correspond à l'ensemble d'un réseau de cours d'eau, dans laquelle une population de poissons qui peut réaliser l'intégralité des phases de son cycle vital : reproduction, éclosion et croissance. Il y a trois types de contexte. Le contexte salmonicole qui a pour espèce repère la truite commune, le contexte cyprinicole qui a pour espèce repère le brochet et le contexte intermédiaire qui a les deux espèces. L'état des populations de ces deux espèces est considéré comme représentatif de l'état du milieu.

Il s'appuiera sur les connaissances et les pratiques des AAPPMA, les données issues du PDPG 77, les études existantes et des diagnostics complémentaires de terrains qui seront réalisés par la FDAAPPMA 77 et les AAPPMA.

Un Plan de Gestion Piscicole est construit sur trois grands axes.

Le diagnostic halieutique qui a pour objectif de faire un état des lieux de la pratique de pêche (description de l'AAPPMA, baux de pêche, accessibilité des parcours, déversement, garderie...).

Le diagnostic écologique qui a pour objectif de faire un état des lieux de la fonctionnalité du milieu (synthèse des études existantes, habitats piscicoles, frayères, ripisylve...).

Une fois que les diagnostics sont réalisés, **un programme d'actions** est mis en œuvre durant les 5 années de validité du PGP (développement du parcours de pêche, création d'habitats piscicoles, restauration de frayères...), dans l'objectif d'atteindre le bon fonctionnement du milieu aquatique et ainsi avoir une pratique de la pêche durable.

Cette étude permet d'établir un Plan de Gestion Piscicole, dont l'un objectif est la restauration de la population de la truite commune sur l'Orvanne amont.

d. Le décret n°2008-282 du 25 Mars 2008 relatif aux frayères et aux zones de croissance ou d'alimentation de la faune piscicole

Ce décret ministériel vise à élaborer des inventaires départementaux relatifs aux frayères et aux zones de croissance ou d'alimentation de la faune piscicole au titre de l'article L.432-3 du code de l'environnement. D'après ce dernier, la destruction de zones référencées est réprimée sauf autorisation ou déclaration. Autrement dit, les sites reconnus comme frayère, zone de croissance ou d'alimentation seront protégés par la loi. Ce décret stipule la liste des espèces à protéger, les modalités techniques et procédures à suivre pour référencer et intégrer les sites à l'inventaire départemental.

En Seine-et-Marne, l'arrêté préfectoral n°2012/DDT/SEPR/404, délimite les inventaires prévus à l'article R. 432-1-1 du code de l'environnement.

Selon cet arrêté, le bras l'Orvanne sur la commune de Blennes, de la limite départementale à la confluence avec l'Orvanne a été identifié, comme partie du cours d'eau susceptibles d'abriter des frayères de lamproies de planer, de truite fario et vandoise (**Figure 1**).

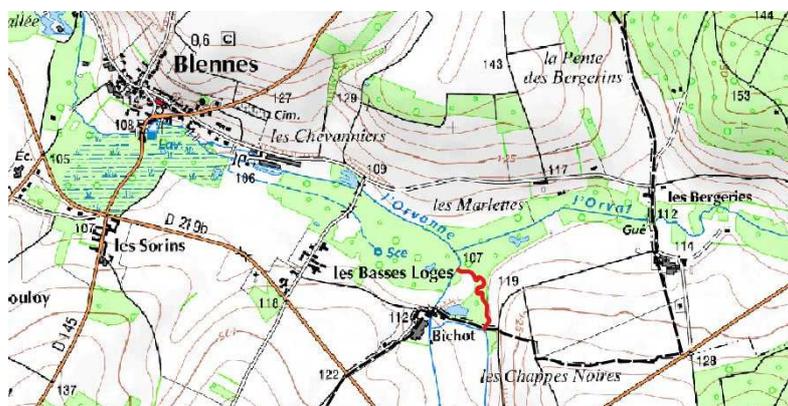


Figure 1 : Secteur de l'Orvanne en liste 1 (Chabot, Lamproie de planer et Truite fario) du Décret frayère (d'après l'arrêté préfectoral n°2012/DDT/SEPR/404) en rouge sur la carte

Les résultats de cette étude pourront alimenter l'actualisation du Décret frayère.

2. Les objectifs

Les connaissances acquises au droit des secteurs potentiellement favorables à la reproduction de la truite commune sur l'Orvanne amont permettront :

- d'orienter les mesures du Plan de Gestion Piscicole, afin qu'elles soient les mieux adaptées à l'espèce ;
- de définir un programme pluriannuel d'actions dans le Plan de Gestion Piscicole le plus adapté à l'espèce ;
- de favoriser la prise en compte de ces frayères dans le cadre de projets de restauration futurs ;
- d'actualiser le décret Frayère.

3. Présentation de la zone d'étude

a. Localisation de la zone d'étude

La zone d'étude s'étend en amont du pont de la Fondoire sur la commune de Villecerf, jusqu'à la limite départementale au moulin de Bichot sur la commune de Blennes (**Figure 2**).

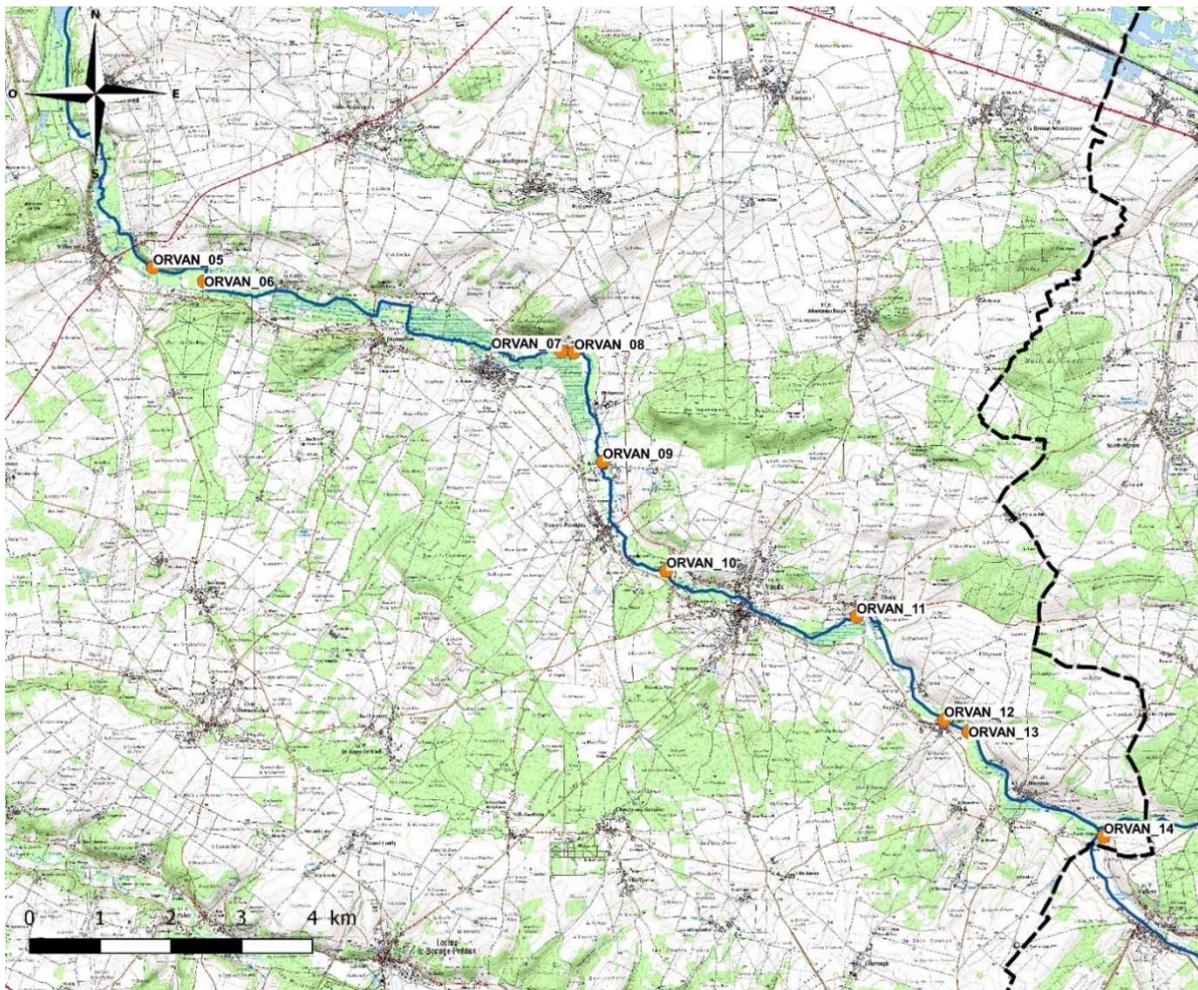


Figure 2 : Zone d'étude sur l'Orvanne amont

Au total, une dizaine d'inventaires piscicoles ont été réalisés le 22 et 29 juin 2017, sur des sites identifiés comme zone de frai potentielle de la truite commune (**Tableau 1**).

Tableau 1 : Inventaires piscicoles réalisés sur l'Orvanne en juin 2017

Motif Opération	Cours_eau	Code_station	Nom	Localisation	Protocole	Date	Heure de Passage
ETUDE	Orvanne	ORVAN_05	L'Orvanne en amont du pont de la Fonderie	Villecerf	Sondage (MARTIN 1 ANODE 1 Ep)	22/06/2017	Matin
ETUDE	Orvanne	ORVAN_06	L'Orvanne au Prés de Châlons	Villecerf / Dormelles	Sondage (MARTIN 1 ANODE 1 Ep)	22/06/2017	Matin
ETUDE	Orvanne	ORVAN_07	L'Orvanne bras de contournement de Mâche-moulin	Thoury-Férottes	Sondage (MARTIN 1 ANODE 1 Ep)	22/06/2017	Après-midi
ETUDE	Orvanne	ORVAN_08	L'Orvanne bras de contournement de Mâche-moulin	Thoury-Férottes	Sondage (MARTIN 1 ANODE 1 Ep)	22/06/2017	Après-midi
ETUDE	Orvanne	ORVAN_09	L'Orvanne au château de la Motte	Thoury-Férottes	Sondage (MARTIN 1 ANODE 1 Ep)	22/06/2017	Après-midi
ETUDE	Orvanne	ORVAN_10	L'Orvanne au moulin Caillou	Voulx	Sondage (MARTIN 1 ANODE 1 Ep)	29/06/2017	Matin
ETUDE	Orvanne	ORVAN_11	L'Orvanne en aval du lavoir de Diant	Diant	Sondage (MARTIN 1 ANODE 1 Ep)	29/06/2017	Matin
ETUDE	Orvanne	ORVAN_12	L'Orvanne au lavoir de Launoy	Blennes	Sondage (MARTIN 1 ANODE 1 Ep)	29/06/2017	Après-midi
ETUDE	Orvanne	ORVAN_13	L'Orvanne en amont du moulin de Launoy	Blennes	Sondage (MARTIN 1 ANODE 1 Ep)	29/06/2017	Après-midi
ETUDE	Orvanne	ORVAN_14	L'Orvanne en aval du moulin de Bichot	Blennes	Sondage (MARTIN 1 ANODE 1 Ep)	29/06/2017	Après-midi

b. Description générale des contextes piscicoles

L'Orvanne, affluent en rive droite du Loing, prend sa source à Saint-Valérien dans l'Yonne et conflue avec ce dernier à Moret-sur-Loing en Seine-et-Marne. D'une longueur totale de 40 km environ, la rivière de l'Orvanne traverse sur 10 km les communes de Saint-Valérien, Dollot et Vallery dans l'Yonne, puis les communes de Blennes, Diant, Voulx, Thoury-Férottes, Flagy, Dormelles, Villecerf, Montarlot, Ecuelles et Moret-sur-Loing dans la Seine-et-Marne sur 30 km.

Le linéaire total du réseau hydrographique (Orvanne, affluents et biefs secondaires) du bassin versant de l'Orvanne est de 60,6 km pour une superficie de 231,4 km².

Selon le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles de Seine-et-Marne (PDPG 77, 2015), le bassin versant de l'Orvanne présente un contexte piscicole salmonicole² d'une superficie de 118,5 km², avec comme espèce repère³ la truite commune (*Salmo trutta L.*).

Ce contexte a été qualifié de « *Perturbé* », c'est-à-dire qu'au moins une des trois étapes fondamentales du cycle biologique (reproduction, éclosion ou croissance) de l'espèce repère ne peut plus se réaliser.

Les principaux facteurs de perturbations (PDPG 77, 2015) sont (**Figure 3**) :

- **les altérations hydromorphologiques** telles que les travaux de rectifications⁴ et de recalibrages⁵ qui ont conduits à l'homogénéisation du milieu et des écoulements, ainsi qu'à la destruction des habitats piscicoles ;

² Ensemble cohérent du réseau hydrographique au sein duquel la truite commune doit pouvoir accomplir la totalité de son cycle de vie.

³ Espèce très exigeante en termes de qualité de milieu et bien connue du point de vue de sa biologie et de son écologie. Si elle peut accomplir normalement son cycle de vie, alors toutes les autres espèces d'accompagnement peuvent en faire autant (notion « d'espèce parapluie »).

⁴ Suppression des méandres d'une rivière afin d'augmenter la vitesse de drainage des eaux.

⁵ Modification du profil du lit de la rivière afin d'augmenter sa capacité hydraulique.

- **La présence d'un lit suspendu** ;
- **les obstacles hydrauliques** qui entravent la circulation des sédiments et des poissons et homogénéisent le milieu en leur amont ;
- **les plans d'eau** qui provoquent la stagnation et le réchauffement rapide des eaux ;
- **les prélèvements d'eaux superficielles** pour assurer l'alimentation des plans d'eau et l'irrigation de parcelles agricoles peuvent accentuer les phénomènes d'étiages, voire l'apparition d'assecs ;
- **la pollution agricole diffuse** par lessivage des surfaces agricoles qui entraîne un apport important de matières en suspension et produits phytosanitaires, par l'absence de ripisylve qui provoque le réchauffement rapide des eaux et la populiculture qui dégrade les zones humides ;
- **la pollution urbaine diffuse** par le lessivage des surfaces imperméables des zones urbanisées ;
- **Les espèces invasives** : la renouée du japon (*Fallopia japonica*), l'écrevisse américaine (*Orconectes limosus*) et l'écrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*).

Bilan des perturbations sur le contexte de L'Orvanne :

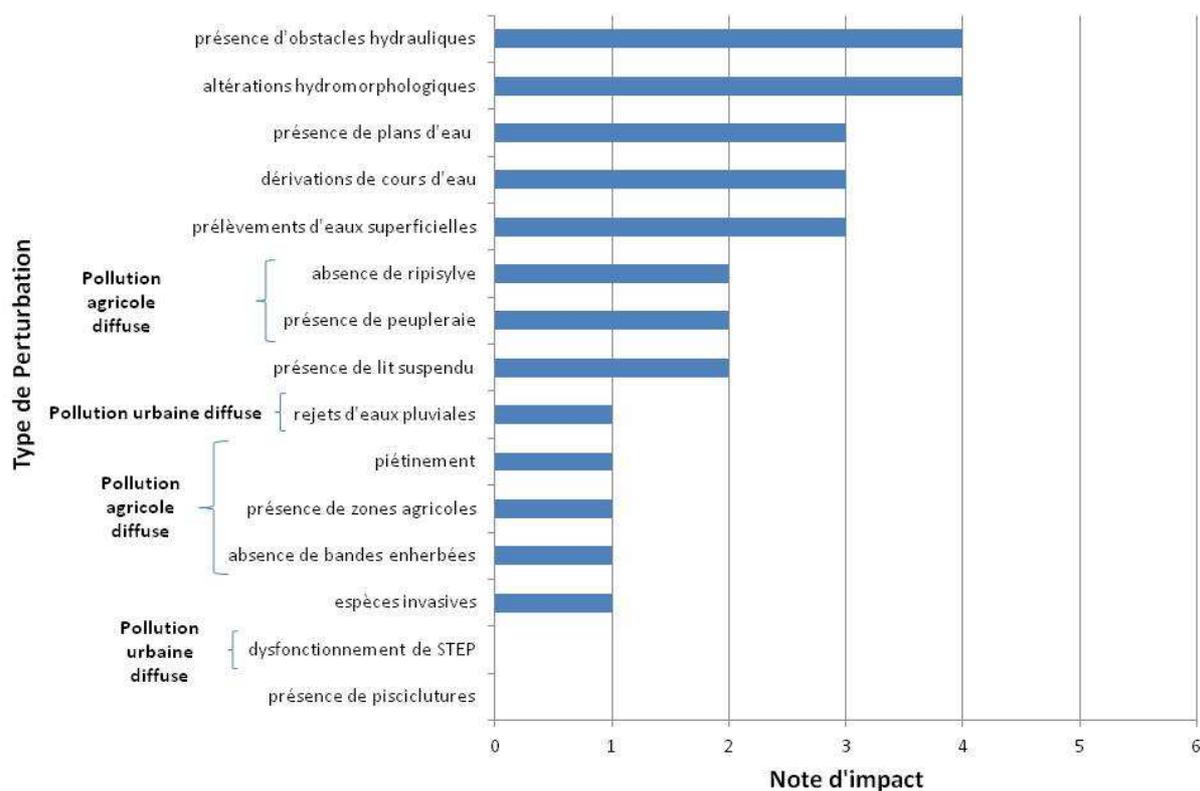


Figure 3 : Facteurs de perturbation sur le contexte Orvanne (source : PDPG 77, 2015)

III. Exigences biologiques et cycle de vie de la truite commune

1. Présentation de l'espèce

La truite commune (*Salmo trutta L.*), appartient à la famille des *salmonidae*. C'est une espèce lithophile, c'est-à-dire qu'elle utilise le substrat minéral comme support de ponte. Sa présence dans les cours d'eau est signe d'une eau fraîche (entre 0 et 20°C) et bien oxygénée (> 6mg/l).

2. Cycle de vie de la truite commune

La truite commune (*Salmo trutta L.*) migre vers les frayères à partir de l'automne, lors de l'apparition des premières crues (**Figure 4**).

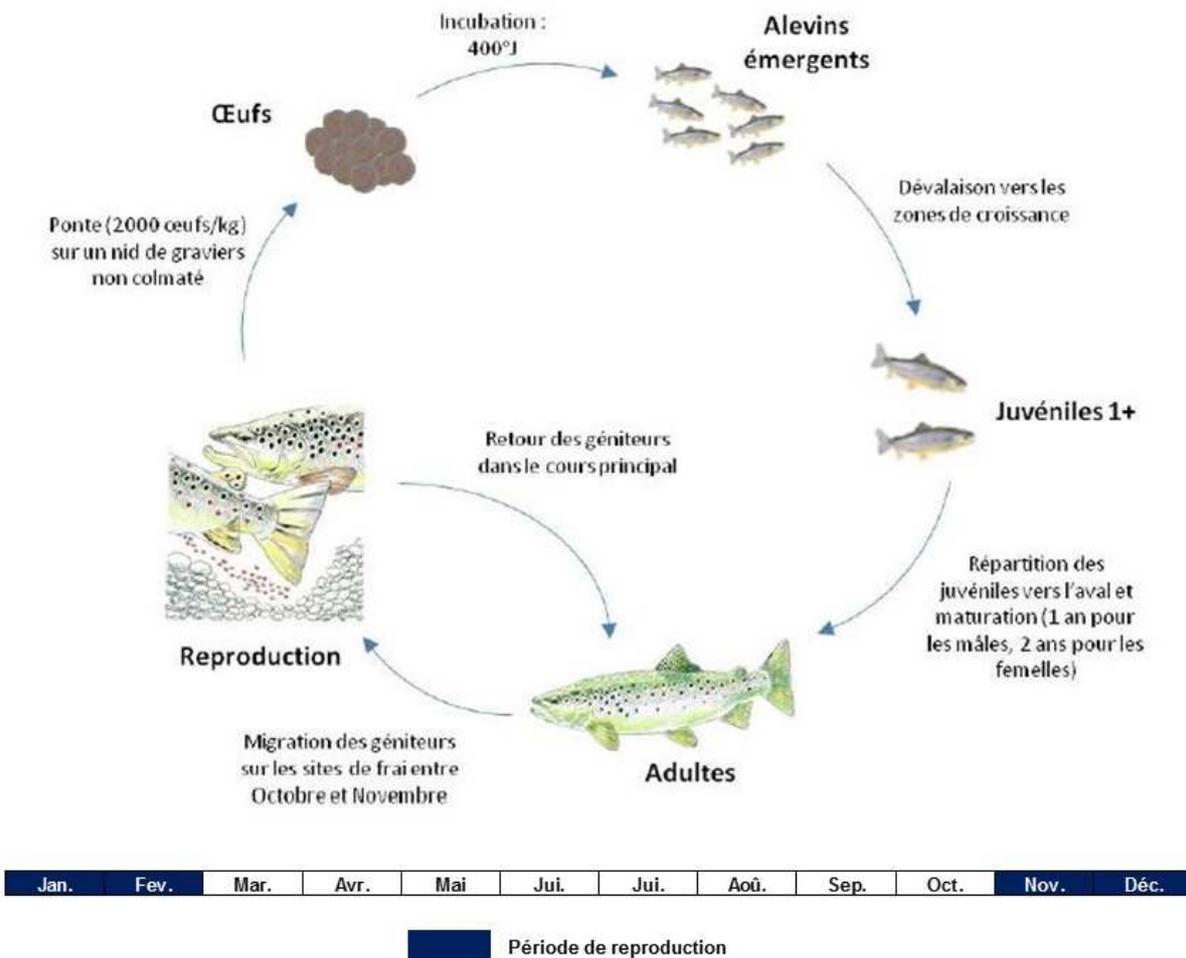


Figure 4 : Cycle de vie de la truite commune (Source : PDPG 77, 2015)

Le frai débute aux alentours de novembre jusqu'à fin février, dans des zones de graviers courantes (radiers) et est induit par des températures comprises entre 5 et 12°C.

La femelle dépose ses ovocytes dans une cuvette qu'elle a elle-même creusé avec ça nageoire caudale, et qui seront par la suite fécondés par des mâles. Après coup, les œufs sont recouverts de graviers et incubent pendant 400 degrés-jours (40 jours à 10°C). Suite à l'éclosion des œufs, les alevins resteront dans les interstices des graviers jusqu'à résorption de leur vésicule vitelline, soit environ 400 degrés-jours après leur émergence. Après cela, ils se disperseront vers l'aval.

a. Milieu de vie de la truite commune

La diversité des habitats est un facteur important du biotope de la truite commune.

L'habitat des truitelles (individu de taille < 150 mm) correspond à des milieux peu profonds (de 10 à 40 cm), avec des vitesses de courant comprises entre 20 et 50 cm/s, présentant des abris potentiels contre les fortes crues et les prédateurs (pierres, herbiers...).

Les adultes vont aller dans des secteurs plus lent et profond présentant de nombreuses caches (blocs, sous-berges, embâcles...). Ils occuperont des espaces différents en fonction de leur activité. Par exemple, ils s'alimenteront dans des secteurs courants par dérive et se reposeront dans des zones plus lentes et profondes.

b. Zone de reproduction

Les zones de frayères à truites communes sont caractérisées par les éléments suivants :

- Une vitesse de courant comprise entre 30 et 80 cm/s ;
- Une hauteur d'eau inférieure à 40 cm ;
- Un substrat minéral non colmaté, constitué de graviers (> 5 mm), de cailloux (< 50 mm), de petites pierres (< 100 mm) et mobilisable sur une profondeur supérieure à 10 cm.

3. Statut de l'espèce et menaces

Même si l'espèce est classée en « *préoccupation mineur* » (LC) dans la liste rouge des espèces françaises menacées (UICN France et *al.* 2010), la truite commune est menacée au niveau de son abondance (dégradation et fragmentation de son habitat, de ses sites de reproduction et changement climatique), et de sa diversité génétique (déversement d'individus d'élevages).

Elle peut bénéficier de mesures de protection dans le cadre du Décret frayère (décret n°2008-282 du 25 Mars 2008⁶) et / ou d'un arrêté de protection biotope (arrêté du 8 décembre 1988⁷).

⁶ Décret n°2008-282 du 25 Mars 2008 relatif aux frayères et aux zones de croissance ou d'alimentation de la faune piscicole.

⁷ Arrêté du 8 décembre 1988 fixant la liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire national.

IV. Méthodologie

1. Protocole de pêche électrique

Le matériel de pêche électrique utilisé est de type « Martin pêcheur » de la marque Dream Electronique®, à une anode et une époussette (**Figure 5**).



Figure 5 : Pêche de sondage sur l'Orvanne à Diant (ORVAN_11 : 29/06/2017)

Le protocole d'échantillonnage mis en œuvre est une pêche de sondage. Cela consiste à réaliser des points de pêche espacés tous les 4 m, en favorisant les habitats les plus attractifs pour les poissons. Un point de pêche correspond à un déplacement de l'anode, sans déplacement de l'opérateur, dans un cercle de 1 m de diamètre pendant 30 secondes.

2. Biométrie

Les espèces capturées sont toutes identifiées. La mesure de la taille sera prise uniquement sur les espèces patrimoniales (truite commune, brochet et anguille), ainsi que sur les grands individus des autres espèces (**Figure 6**).



Figure 6 : Biométrie sur l'Orvanne

3. Analyse des résultats

Ces inventaires piscicoles réalisés lors de cette étude permettent :

- d'évaluer la diversité piscicole sur l'amont de l'Orvanne, à travers la présence des espèces sur les stations ;
- de définir la répartition de l'écrevisse signal (*Pacifastacus leniusculus*) sur l'amont de l'Orvanne, à travers l'occurrence de l'espèce sur les stations ;
- de mettre en évidence la reproduction de la truite commune (*Salmo trutta L.*), à travers l'analyse des classes de taille⁸ : 1^{er} année (≤ 110 mm), 2^{ème} année (111 – 200 mm), 3^{ème} année (201 – 270 mm) et 4^{ème} année (> 270 mm).

V. Résultats

1. Diversité piscicole

Au total, c'est treize espèces piscicoles qui ont été inventoriées sur l'ensemble des dix stations que comporte la zone d'étude (**Tableau 2**).

Tableau 2 : Liste des espèces piscicoles capturées sur l'Orvanne amont en juin 2017

Nom vernaculaire	Nom latin
Truite commune	<i>Salmo trutta L.</i>
Vairon	<i>Phoxinus phoxinus</i>
Chabot	<i>Cottus perifretum</i>
Loche franche	<i>Barbatula barbatula</i>
Vandoise commune	<i>Leuciscus leuciscus</i>
Goujon	<i>Gobio gobio</i>
Chevaine	<i>Squalius cephalus</i>
Gardon	<i>Rutilus rutilus</i>
Perche	<i>Perca fluviatilis</i>
Brème commune	<i>Abramis brama</i>
Epinochette	<i>Pungitius pungitius</i>
Truite arc-en-ciel	<i>Oncorhynchus mykiss</i>
Perche soleil	<i>Lepomis gibbosus</i>

1. L'écrevisse signal

Une espèce d'écrevisse allochtone invasive, l'écrevisse signal (*Pacifastacus leniusculus*) a été capturée sur les stations ORVAN_07 (bras de contournement de Mâche-moulin), ORVAN_09 (château de la Motte), ORVAN_10 (moulin Caillou) et ORVAN_14 (moulin de Bichot) (**Figure 7**).

⁸ BRUSLE & QUIGNARD (2001) Biologie des poissons d'eau douce européens. Tec&Doc. 625p.

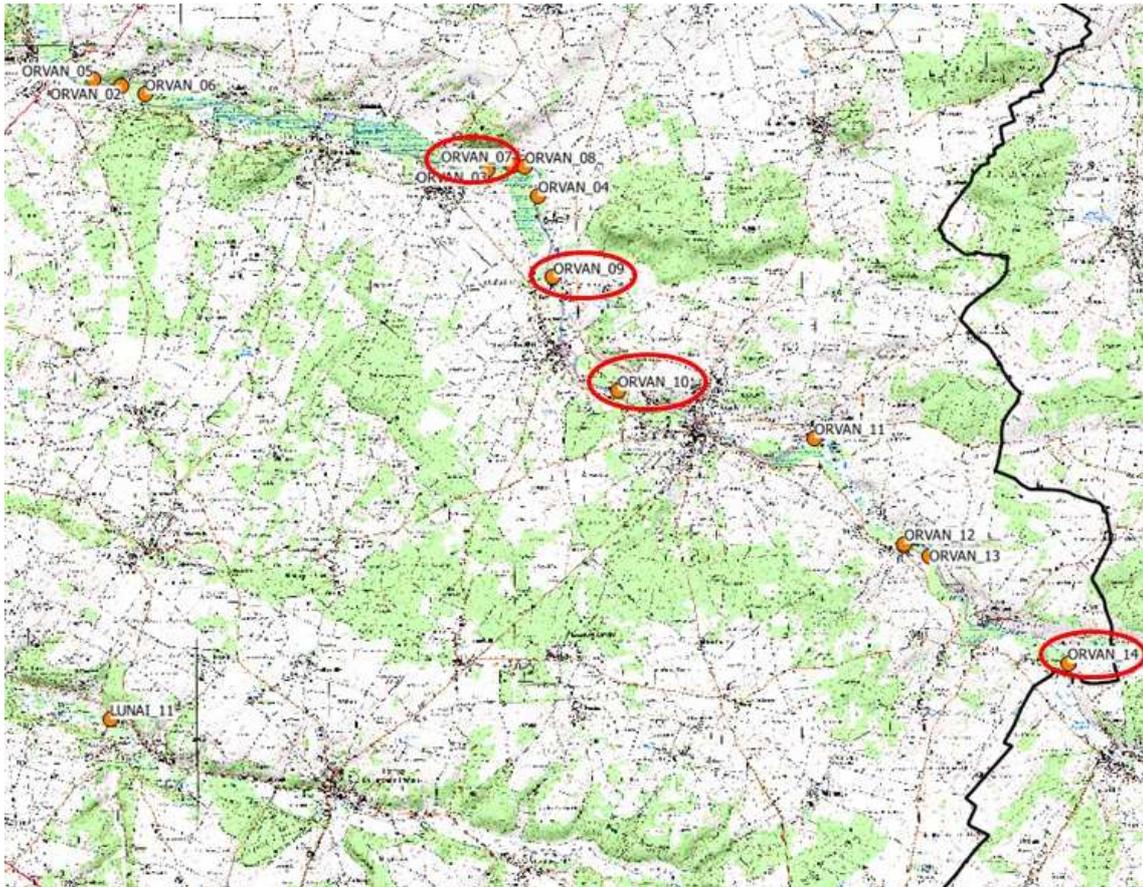


Figure 7 : Occurrence de l'écrevisse signal (*Pacifastacus leniusculus*) sur l'Orvanne amont Juin 2017

2. La truite commune

Sur les dix pêches de sondage réalisées sur l'Orvanne entre le pont de la Fondoire sur la commune de Villecerf et la limite départementale au moulin de Bichot sur la commune Blennes, il y a seulement cinq stations où l'on retrouve de la truite commune (**Figure 8**). De l'aval vers l'amont les stations sont :

- La rivière de contournement de mâche moulin sur la commune de Thoury-Férottes (ORVAN_08) ;
- En aval du Moulin Caillou sur la commune de Voulx (ORVAN_10) ;
- En aval du lavoir sur la commune de Diant (ORVAN_11) ;
- En amont du lavoir de Launoy sur la commune de Blennes (ORVAN_12) ;
- En aval du moulin de Bichot sur la commune de Blennes (ORVAN_14).

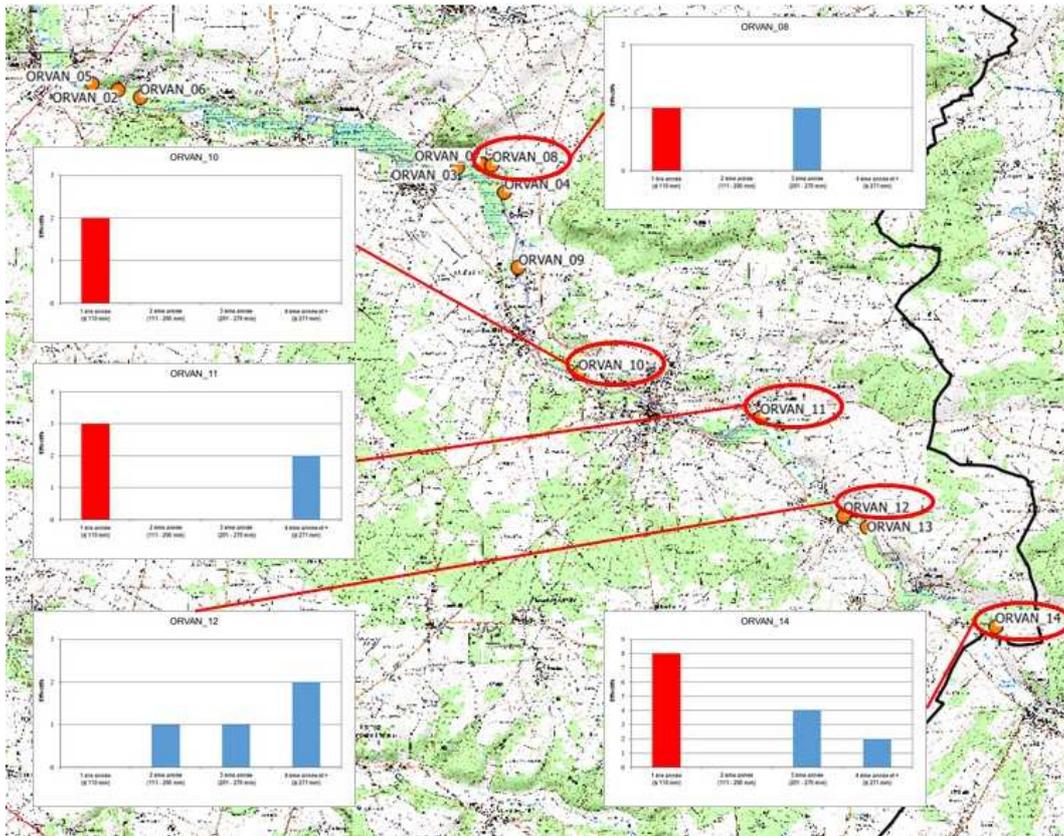


Figure 8 : Captures de la truite commune (*Salmo trutta L.*) sur l'Orvanne amont en Juin 2017

Parmi ces cinq stations, quatre d'entre-elles mettent en évidence la reproduction de truite commune sur la zone d'étude, par présence d'individus dont la taille est inférieure ou égale à 110 mm.

De l'aval vers l'amont les stations sont :

- La rivière de contournement de mâche moulin sur la commune de Thoury-Férottes (ORVAN_08) : 1 individu ;
- En aval du Moulin Caillou sur la commune de Voulx (ORVAN_10) : 2 individus ;
- En aval du lavoir sur la commune de Diant (ORVAN_11) : 3 individus ;
- En aval du moulin de Bichot sur la commune de Blennes (ORVAN_14) : 8 individus.

La cinquième station, en amont du lavoir de Launoy (ORVAN_12), met en évidence la reproduction de la truite commune lors de l'année n-1, par présence d'un individu dont la taille est supérieure à 110 mm mais inférieure à 200 mm (**Figure 9**).



Figure 9 : Truite commune (*Salmo trutta L.*) inférieure à 200 mm (juin 2017)

VI. Discussion

Cette étude a permis de mettre en évidence plusieurs éléments.

Dans un premiers temps, elle permet de définir de manière globale les espèces présentes sur cette partie amont du bassin versant de l'Orvanne, entre le pont de la Fonderie sur la commune de Villecerf, jusqu'à la limite départementale au moulin de Bichot sur la commune de Blennes : soit, treize espèces piscicoles et une espèce astacicole. La présence de certaines espèces d'eau calme comme le gardon ou la brème commune, s'explique notamment par la connexion de plans d'eau avec la rivière.

Elle permet aussi d'affiner l'air de répartition de l'écrevisse signal, qui jusqu'à présent, n'avait été contactée qu'au niveau du lieu-dit « Bichereau » sur la commune de Thoury-Férottes. Celle-ci a colonisée tous l'amont du bassin versant de l'Orvanne dans sa partie Seine-et-Marnaise.

Cependant le protocole de pêche par sondage, ne donne qu'une image partielle de la communauté piscicole. Il se peut donc que certaines espèces n'est pas étaient capturées lors de cette étude.

Dans un deuxièmes temps, cela a permis d'identifier de sites frai potentiels et de mettre en évidence la reproduction de la truite commune pour l'année n et n-1 sur l'amont de l'Orvanne.

Il est à noter, que même si l'étiage automnal a été relativement sévère, ce qui a pu décaler la période de frai, la quasi-absence de crues en hiver a permis le bon développement des pontes, ce qui a contribué au fort succès de reproduction de l'espèces pour cette année. En effet, les autres réseaux de suivi piscicole des départements limitrophes indiquent un fort recrutement en truitelles pour cette année.

Cependant, les densités de truites communes (toutes tailles confondues) observées cette année sur l'Orvanne amont (densité max : 1 individu / min), sont bien en-dessous de certains affluents du Petit Morin (densité max : 5 individus / min). Les frayères à truites communes de l'Orvanne amont sont donc loin d'avoir un fonctionnement optimal.

VII. Conclusion

Une partie du Plan de Gestion Piscicole de l'Orvanne, s'attachera donc à mettre en place des mesures de conservation et restauration de ces sites de frai, des actions sur les sources de perturbations amont et aval, ainsi que l'élaboration d'un réseau de suivi de la reproduction de la truite commune, à travers l'Indice d'Abondance Truite (IAT)⁹.

⁹ INRA & CSP (2004) Mise au point et validation d'une méthode simple pour estimer l'abondance des juvéniles de truite en cours d'eau.

ANNEXE 1

Résultats des inventaires piscicoles de sondage sur l'Orvanne en juin 2017

STATION 0377##86

Orvanne à Villecerf ORVAN_05

LOCALISATION

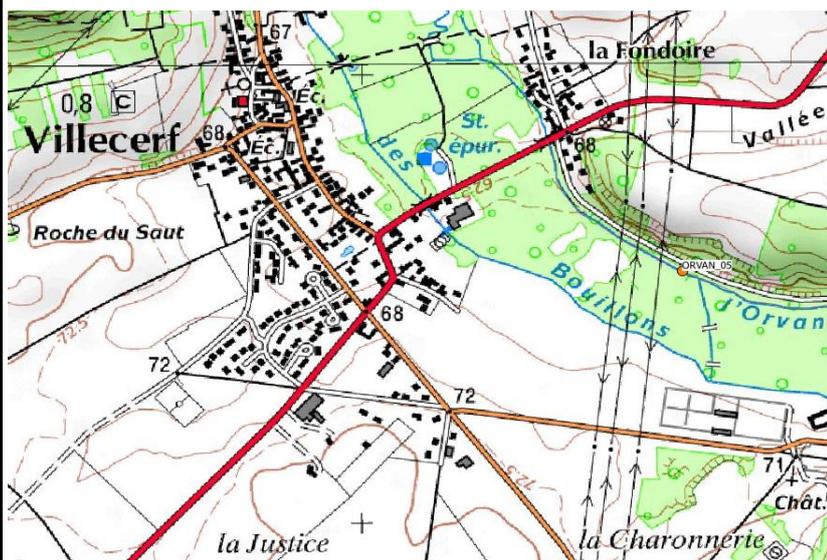
Agence de l'eau	: Seine - Normandie
Département	: Seine-et-marne
Cours d'eau	: Orvanne
Affluent de	:
Commune	: Villecerf
Lieu-dit	: En amont du pont de la fondoire
Localisation	: Lim aval : radier lim amont : 50 m en amont du déflecteur
Abscisse	: 638660 m
Ordonnée	: 2369770 m

Localisation / Département



Localisation IGN

Carte n°



Principales caractéristiques de la station

Code hydrographique	: F4398000
Point Kilométrique aval	:
Altitude	: 62 m
Distance à la source	:
Pente IGN	:
Surface bassin versant	:

Longueur de la station	: 100 m
Largeur du lit mineur	:

Catégorie piscicole	: Première catégorie
Type écologique station	: Non renseigné

Contexte piscicole

Nom du contexte	: Orvanne
Domaine	: Salmonicole
Espèce repère	: TRF

Orvanne à Villecerf ORVAN_05

Opération : 40640000169

Date : 22/06/2017

Renseignements halieutiques

Fréquentation par les pêcheurs : Moyenne
Empoisonnement : Oui
Droit de Pêche : Droit de pêche exercé par une AA

Observations sur le repeuplement

Caractéristiques morphodynamiques

Type d'écoulement	Import. relative en %	Prof. moy. en m.	Granulométrie		Type de colmatage	Végétation aquatique	
			Dominante	Accessoire		Dominante	Rec en %
COURANT	5	0,20	Sables fins	Graviers	Sable	Non renseigné	
PLAT	95	0,60	Sables fins	Cailloux fins	Sable	Phanérogames à feuilles flottantes	
PROFOND							

Abris pour les poissons

Sinuosité : Cours d'eau rectiligne
Ombrage : Rivière assez couverte

Types d'abris : Abondance/importance

Trous,Fosses	Faible
Sous-berges	Faible
Granulométrie	Faible
Embâcles,Souches	Faible
Végétation aquatique	Faible
Végétation rivulaire	Faible

Observations : Abris / Végétation / Colmatage

Renseignements sur la pêche

Conditions de pêche

Hydrologie : Non renseigné
Turbidité : Non renseigné
Température :
Conductivité :
Débit :

Observations sur la pêche

Longueur prospectée :
Largeur prospectée :
Surface prospectée : 375 m²
Temps de pêche : 12 mn

Largeur de la lame d'eau : 6 m
Pente de la ligne d'eau :
Section mouillée :
Dureté :

Observations générales

Orvanne à Villecerf ORVAN_05

Opération : 40640000169

Date : 22/06/2017

Temps de pêche : 12 mn

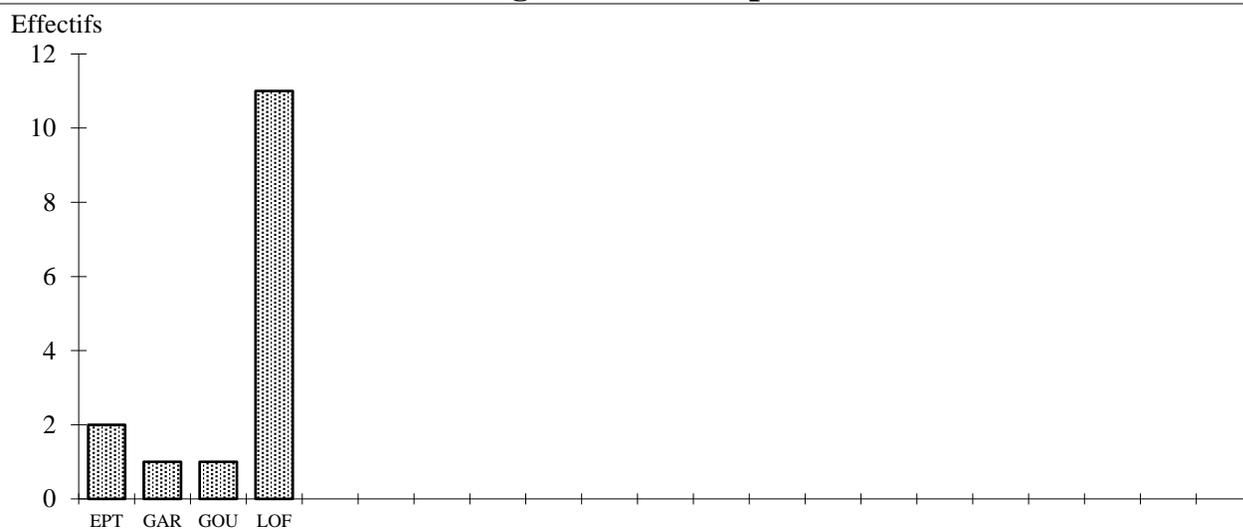
TABLEAU GENERAL

Espèces	Effectif	Densité Heure	% de l'effectif	Poids	Biomasse g/Heure	% du poids
Epinochette EPT	2	10	13,33	*	*	*
Gardon GAR	1	5	6,67	*	*	*
Goujon GOU	1	5	6,67	*	*	*
Loche franche LOF	11	55	73,33	*	*	*

TOTAL - Nb Esp : 4

75

Histogramme des captures



Observations

STATION 0377##87

Orvanne à Villecerf ORVAN_06

LOCALISATION

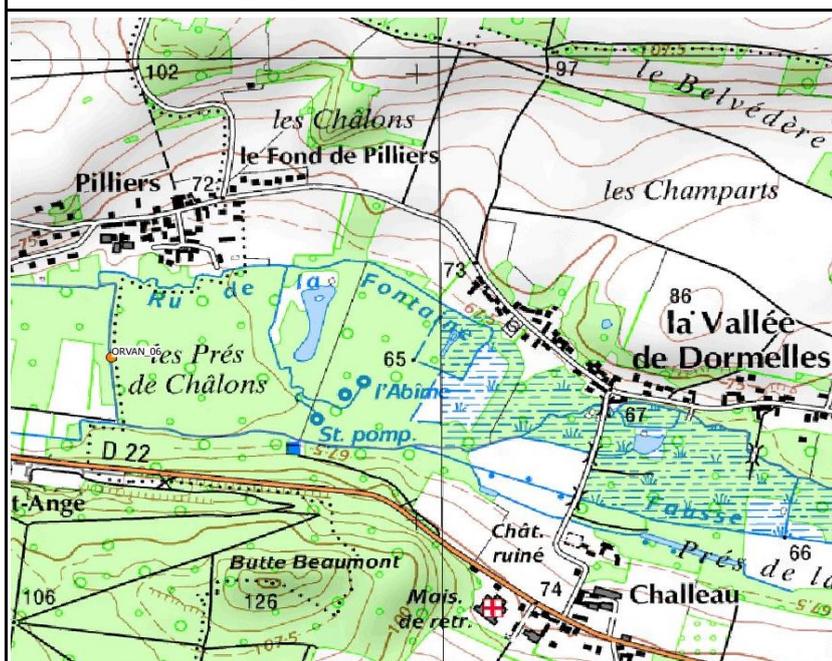
Agence de l'eau	: Seine - Normandie
Département	: Seine-et-marne
Cours d'eau	: Orvanne
Affluent de	:
Commune	: Villecerf
Lieu-dit	: Près de châlons
Localisation	: Lim aval : 200 m en aval du déversoir lim amont : déversoir
Abscisse	: 639378 m
Ordonnée	: 2369572 m

Localisation / Département



Localisation IGN

Carte n°



Principales caractéristiques de la station

Code hydrographique	: F4398000
Point Kilométrique aval	:
Altitude	: 62 m
Distance à la source	:
Pente IGN	:
Surface bassin versant	:
<hr/>	
Longueur de la station	: 200 m
Largueur du lit mineur	:
<hr/>	
Catégorie piscicole	: Première catégorie
Type écologique station	: Non renseigné

Contexte piscicole

Nom du contexte	: Orvanne
Domaine	: Salmonicole
Espèce repère	: TRF

Orvanne à Villecerf ORVAN_06

Opération : 40640000170

Date : 22/06/2017

Renseignements halieutiques

Fréquentation par les pêcheurs : Moyenne
Empoisonnement : Oui
Droit de Pêche : Droit de pêche exercé par une AA

Observations sur le repeuplement

Caractéristiques morphodynamiques							
Type d'écoulement	Import. relative en %	Prof. moy. en m.	Granulométrie		Type de colmatage	Végétation aquatique	
			Dominante	Accessoire		Dominante	Rec en %
COURANT	30	0,40	Sables fins	Graviers	Vase	Non renseigné	
PLAT	70	0,70	Sables fins	Pierres grossières	Vase	Non renseigné	
PROFOND							

Abris pour les poissons

Sinuosité : Cours d'eau rectiligne
Ombrage : Rivière assez couverte

Types d'abris : Abondance/importance

Trous,Fosses : Moyenne
Sous-berges : Moyenne
Granulométrie : Nulle
Embâcles,Souches : Faible
Végétation aquatique : Nulle
Végétation rivulaire : Faible

Observations : Abris / Végétation / Colmatage

Renseignements sur la pêche

Conditions de pêche

Hydrologie : Non renseigné
Turbidité : Non renseigné
Température :
Conductivité :
Débit :

Observations sur la pêche

Longueur prospectée :
Largeur prospectée :
Surface prospectée : 375 m²
Temps de pêche : 14 mn
Largeur de la lame d'eau : 5 m
Pente de la ligne d'eau :
Section mouillée :
Dureté :

Observations générales

Orvanne à Villecerf ORVAN_06

Opération : 40640000170

Date : 22/06/2017

Temps de pêche : 14 mn

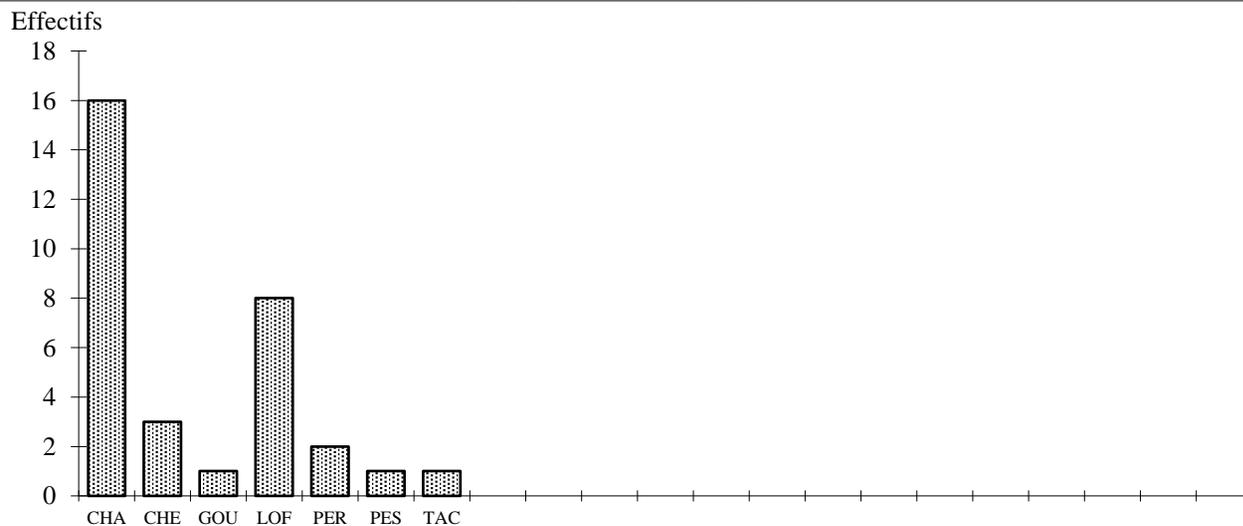
TABLEAU GENERAL

Espèces	Effectif	Densité Heure	% de l'effectif	Poids	Biomasse g/Heure	% du poids
Chabot CHEVAINES	16	68,57	50	*	*	*
Chevaine CHEVAINES	3	12,86	9,38	*	*	*
Goujon GOUJONS	1	4,29	3,12	*	*	*
Loche franche LOCHES	8	34,29	25	*	*	*
Perche PERCHES	2	8,57	6,25	*	*	*
Perche soleil PERCHES	1	4,29	3,12	*	*	*
Truite arc-en-ciel TRUITES	1	4,29	3,12	*	*	*

TOTAL - Nb Esp : 7

137,16

Histogramme des captures



Observations

STATION 0377##88

Orvanne à Thoury-ferottes ORVAN_07

LOCALISATION

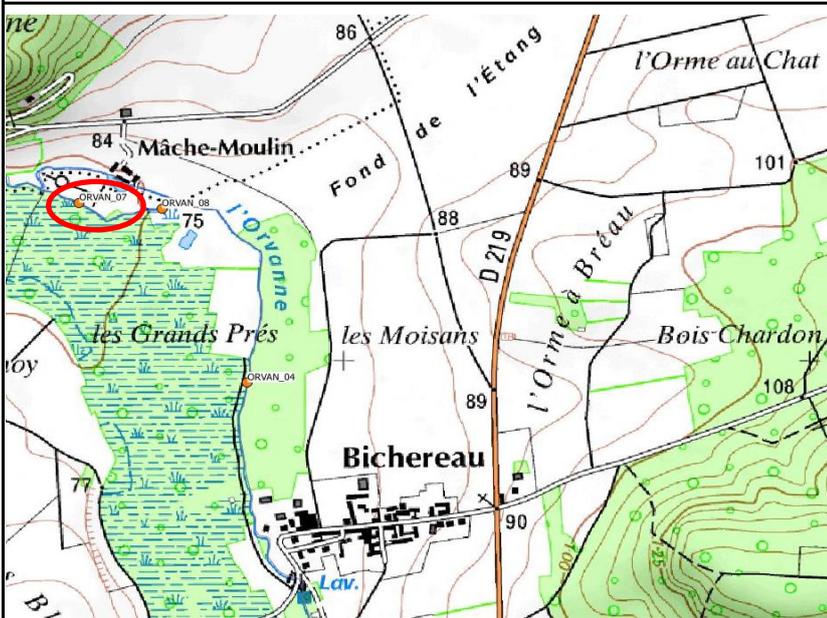
Agence de l'eau	: Seine - Normandie
Département	: Seine-et-marne
Cours d'eau	: Orvanne
Affluent de	:
Commune	: Thoury-ferottes
Lieu-dit	: Mâche-moulin
Localisation	: Lim aval : 30 m en amont de la confluence lim amont : méandre 130 en amont
Abscisse	: 644438 m
Ordonnée	: 2368576 m

Localisation / Département



Localisation IGN

Carte n°



Principales caractéristiques de la station

Code hydrographique	: F4398000
Point Kilométrique aval	:
Altitude	: 75 m
Distance à la source	:
Pente IGN	:
Surface bassin versant	:

Longueur de la station	: 130 m
Largeur du lit mineur	:

Catégorie piscicole	: Première catégorie
Type écologique station	: Non renseigné

Contexte piscicole

Nom du contexte	: Orvanne
Domaine	: Salmonicole
Espèce repère	: TRF

Orvanne à Thoury-ferottes ORVAN_07

Opération : 40640000171

Date : 22/06/2017

Renseignements halieutiques

Fréquentation par les pêcheurs : Moyenne
Empoisonnement : Oui
Droit de Pêche : Droit de pêche exercé par une AA

Observations sur le repeuplement

Caractéristiques morphodynamiques							
Type d'écoulement	Import. relative en %	Prof. moy. en m.	Granulométrie		Type de colmatage	Végétation aquatique	
			Dominante	Accessoire		Dominante	Rec en %
COURANT	40	0,20	Graviers	Cailloux fins	Pas de colmatage	Non renseigné	
PLAT	60	0,60	Sables fins	Argiles	Sable	Non renseigné	
PROFOND							

Abris pour les poissons

Sinuosité : Cours d'eau sinueux
Ombrage : Rivière assez couverte

Types d'abris : Abondance/importance

Trous,Fosses : Moyenne
Sous-berges : Moyenne
Granulométrie : Moyenne
Embâcles,Souches : Nulle
Végétation aquatique : Faible
Végétation rivulaire : Faible

Observations : Abris / Végétation / Colmatage

Renseignements sur la pêche

Conditions de pêche

Hydrologie : Non renseigné
Turbidité : Non renseigné
Température :
Conductivité :
Débit :

Observations sur la pêche

Longueur prospectée :
Largeur prospectée :
Surface prospectée : 375 m²
Temps de pêche : 12 mn
Largeur de la lame d'eau : 3 m
Pente de la ligne d'eau :
Section mouillée :
Dureté :

Observations générales

Orvanne à Thoury-ferottes ORVAN_07

Opération : 40640000171

Date : 22/06/2017

Temps de pêche : 12 mn

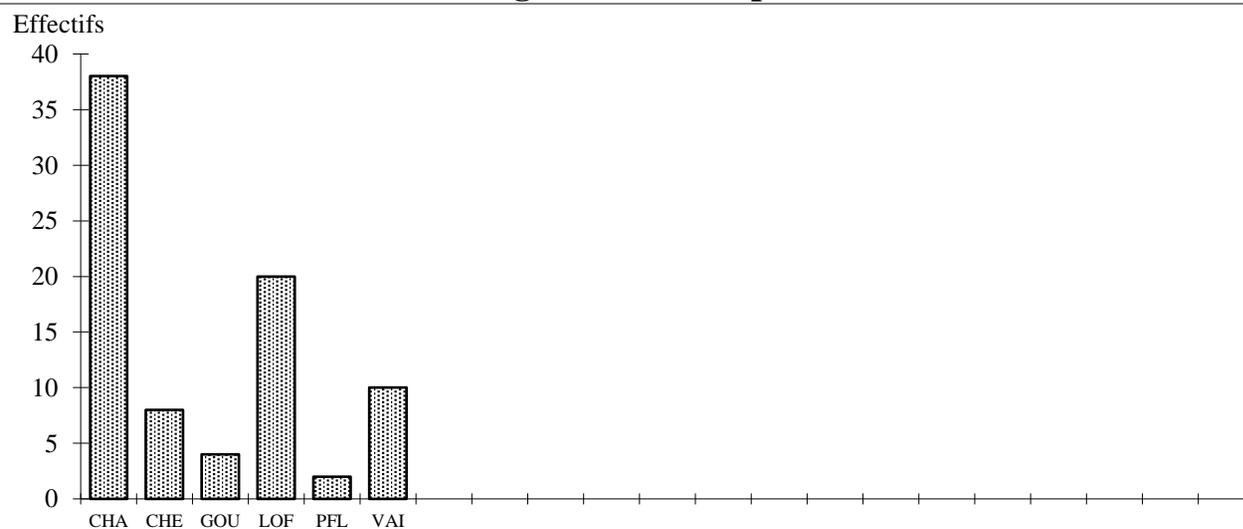
TABLEAU GENERAL

Espèces	Effectif	Densité Heure	% de l'effectif	Poids	Biomasse g/Heure	% du poids
Chabot CHA	38	190	46,34	*	*	*
Chevaine CHE	8	40	9,76	*	*	*
Goujon GOU	4	20	4,88	*	*	*
Loche franche LOF	20	100	24,39	*	*	*
Ecrevisse signal PFL	2	10	2,44	*	*	*
Vairon VAI	10	50	12,2	*	*	*

TOTAL - Nb Esp : 6

410

Histogramme des captures



Observations

STATION 0377##89

Orvanne à Thoury-ferottes ORVAN_08

LOCALISATION

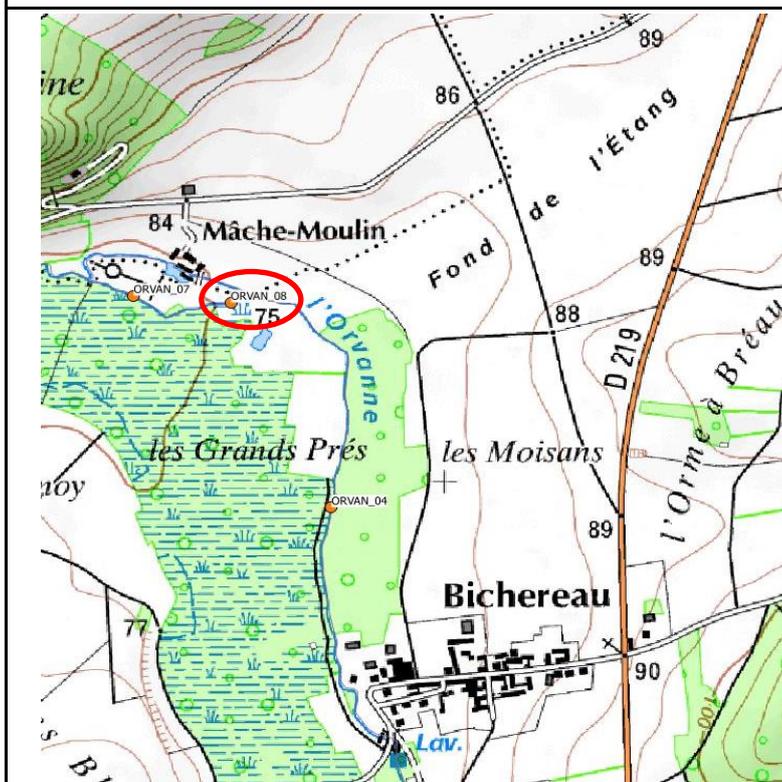
Agence de l'eau	: Seine - Normandie
Département	: Seine-et-marne
Cours d'eau	: Orvanne
Affluent de	:
Commune	: Thoury-ferottes
Lieu-dit	: Bras de mâche-moulin
Localisation	: Lim aval : clôture cheval lim amont : radier passe
Abscisse	: 644615 m
Ordonnée	: 2368563 m

Localisation / Département



Localisation IGN

Carte n°



Principales caractéristiques de la station

Code hydrographique	: F4398000
Point Kilométrique aval	:
Altitude	: 75 m
Distance à la source	:
Pente IGN	:
Surface bassin versant	:

Longueur de la station	: 130 m
Largeur du lit mineur	:

Catégorie piscicole	: Première catégorie
Type écologique station	: Non renseigné

Contexte piscicole

Nom du contexte	: Orvanne
Domaine	: Salmonicole
Espèce repère	: TRF

Orvanne à Thoury-ferottes ORVAN_08

Opération : 40640000172

Date : 22/06/2017

Renseignements halieutiques

Fréquentation par les pêcheurs : Nulle
Empoisonnement : Non
Droit de Pêche : Droit de pêche privatif

Observations sur le repeuplement

Caractéristiques morphodynamiques							
Type d'écoulement	Import. relative en %	Prof. moy. en m.	Granulométrie		Type de colmatage	Végétation aquatique	
			Dominante	Accessoire		Dominante	Rec en %
COURANT	50	0,20	Graviers	Cailloux grossiers	Pas de colmatage	Non renseigné	
PLAT	50	0,50	Graviers	Sables grossiers	Pas de colmatage	Non renseigné	
PROFOND							

Abris pour les poissons

Sinuosité : Cours d'eau rectiligne
Ombrage : Rivière assez dégagée

Types d'abris : Abondance/importance

Trous,Fosses	Moyenne
Sous-berges	Moyenne
Granulométrie	Faible
Embâcles,Souches	Moyenne
Végétation aquatique	Moyenne
Végétation rivulaire	Moyenne

Observations : Abris / Végétation / Colmatage

Renseignements sur la pêche

Conditions de pêche

Hydrologie : Non renseigné
Turbidité : Non renseigné
Température :
Conductivité :
Débit :

Observations sur la pêche

Longueur prospectée :	Largeur de la lame d'eau : 3 m
Largeur prospectée :	Pente de la ligne d'eau :
Surface prospectée : 375 m²	Section mouillée :
Temps de pêche : 1 mn	Dureté :

Observations générales

Orvanne à Thoury-ferottes ORVAN_08

Opération : 40640000172

Date : 22/06/2017

Temps de pêche : 1 mn

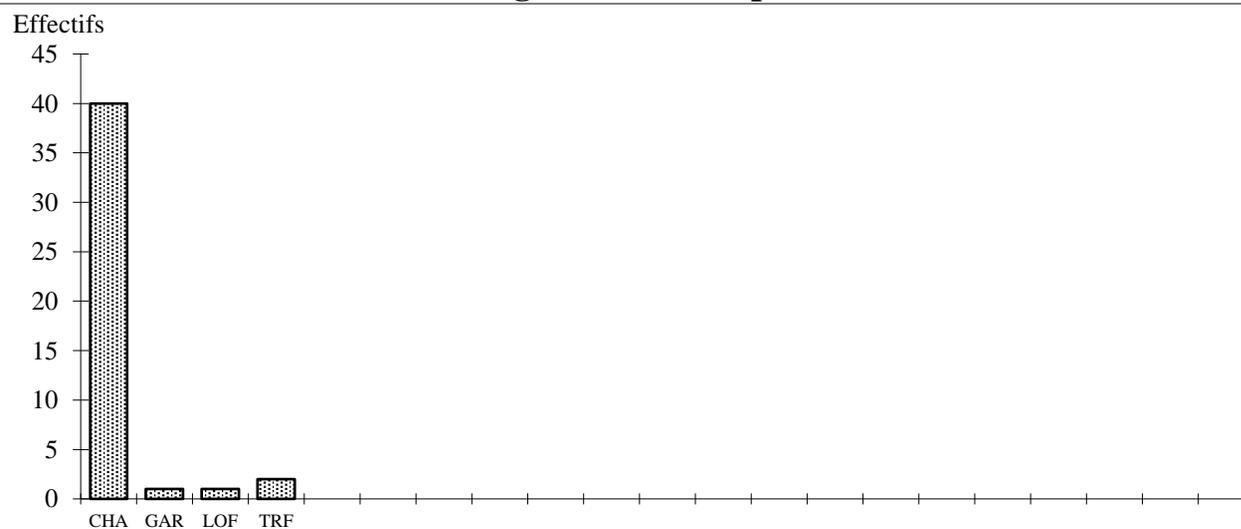
TABLEAU GENERAL

Espèces	Effectif	Densité Heure	% de l'effectif	Poids	Biomasse g/Heure	% du poids
Chabot CHA	40	2400	90,91	*	*	*
Gardon GAR	1	60	2,27	*	*	*
Loche franche LOF	1	60	2,27	*	*	*
Truite de rivière TRF	2	120	4,55	*	*	*

TOTAL - Nb Esp : 4

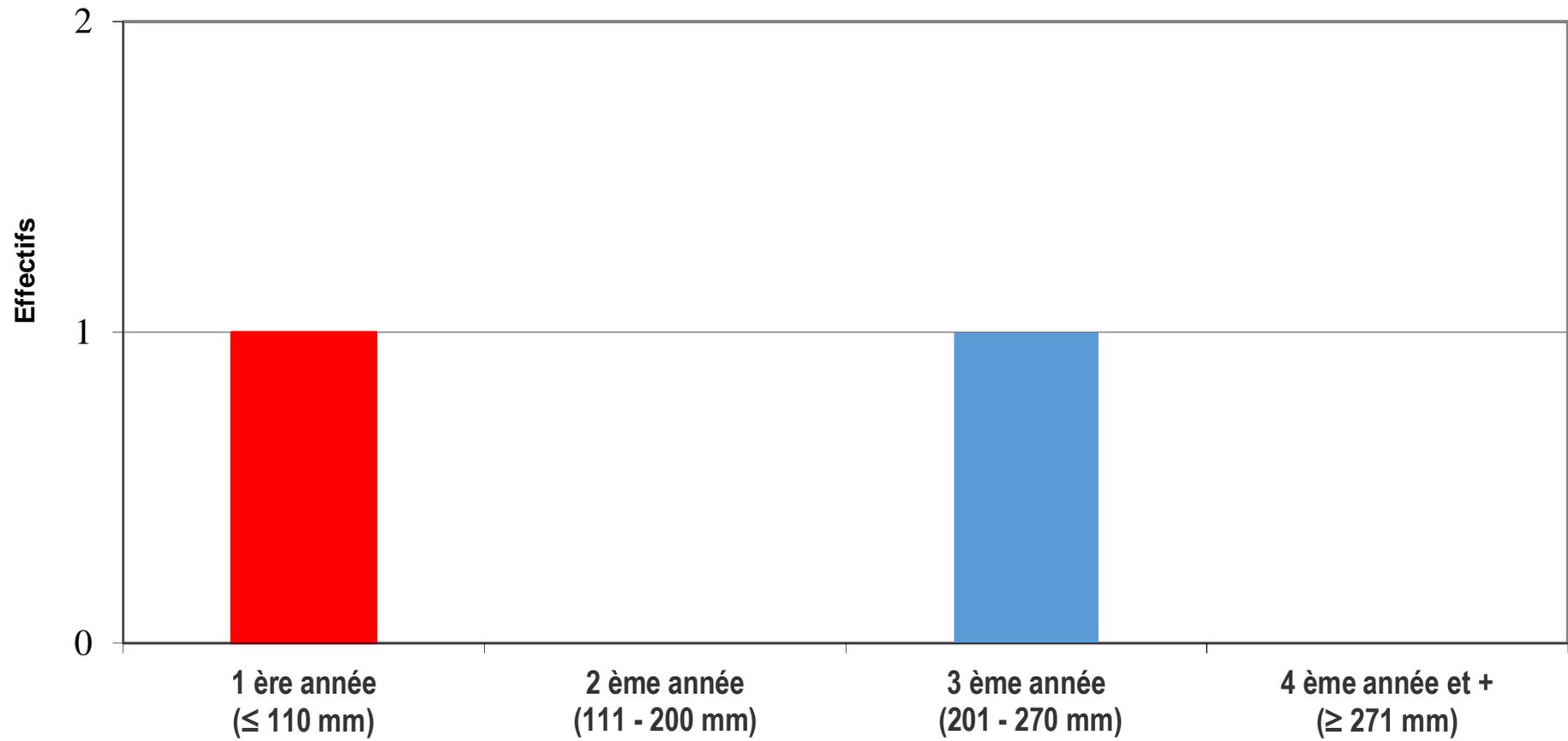
2640

Histogramme des captures



Observations

ORVAN_08



STATION 0377##90

Orvanne à Thoury-ferottes ORVAN_09

LOCALISATION

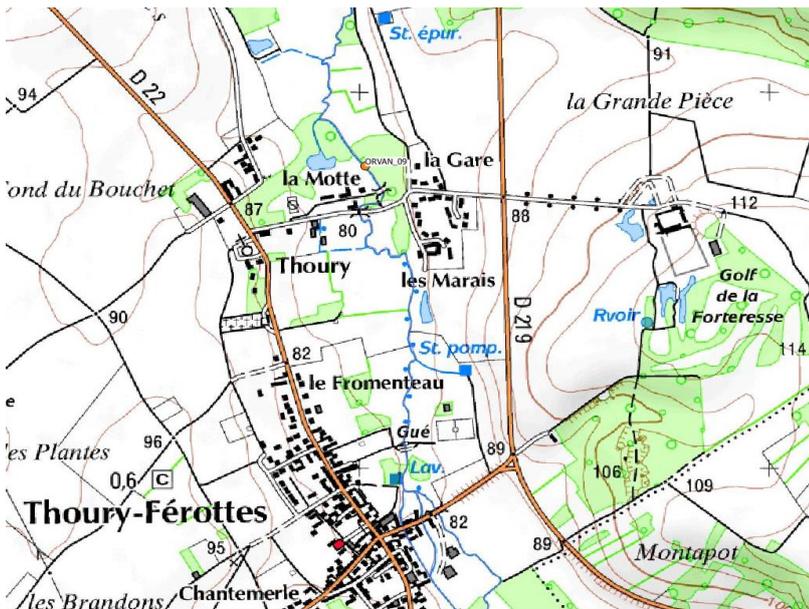
Agence de l'eau	: Seine - Normandie
Département	: Seine-et-marne
Cours d'eau	: Orvanne
Affluent de	:
Commune	: Thoury-ferottes
Lieu-dit	: Château de la motte
Localisation	: Lim aval : radier lim amont : 10 m en amont du pont (confluence des 2 bras)
Abscisse	: 645008 m
Ordonnée	: 2367023 m

Localisation / Département



Localisation IGN

Carte n°



Principales caractéristiques de la station

Code hydrographique	: F4398000
Point Kilométrique aval	:
Altitude	: 80 m
Distance à la source	:
Pente IGN	:
Surface bassin versant	:

Longueur de la station	: 130 m
Largeur du lit mineur	:

Catégorie piscicole	: Première catégorie
Type écologique station	: Non renseigné

Contexte piscicole

Nom du contexte	: Orvanne
Domaine	: Salmonicole
Espèce repère	: TRF

Orvanne à Thoury-ferottes ORVAN_09

Opération : 40640000173

Date : 22/06/2017

Renseignements halieutiques

Fréquentation par les pêcheurs : Nulle
Empoisonnement : Non
Droit de Pêche : Droit de pêche exercé par une AA

Observations sur le repeuplement

Caractéristiques morphodynamiques							
Type d'écoulement	Import. relative en %	Prof. moy. en m.	Granulométrie		Type de colmatage	Végétation aquatique	
			Dominante	Accessoire		Dominante	Rec en %
COURANT	30	0,20	Graviers	Cailloux grossiers	Sable	Pas de végétation	
PLAT	70	0,70	Pierres fines	Blocs	Sable	Pas de végétation	
PROFOND							

Abris pour les poissons

Sinuosité : Cours d'eau rectiligne
Ombrage : Rivière assez couverte

Types d'abris : Abondance/importance

Trous,Fosses : Moyenne
Sous-berges : Moyenne
Granulométrie : Moyenne
Embâcles,Souches : Faible
Végétation aquatique : Nulle
Végétation rivulaire : Nulle

Observations : Abris / Végétation / Colmatage

Renseignements sur la pêche

Conditions de pêche

Hydrologie : Non renseigné
Turbidité : Non renseigné
Température :
Conductivité :
Débit :

Observations sur la pêche

Longueur prospectée :
Largeur prospectée :
Surface prospectée : 375 m²
Temps de pêche : 13 mn
Largeur de la lame d'eau : 6 m
Pente de la ligne d'eau :
Section mouillée :
Dureté :

Observations générales

Orvanne à Thoury-ferottes ORVAN_09

Opération : 40640000173

Date : 22/06/2017

Temps de pêche : 13 mn

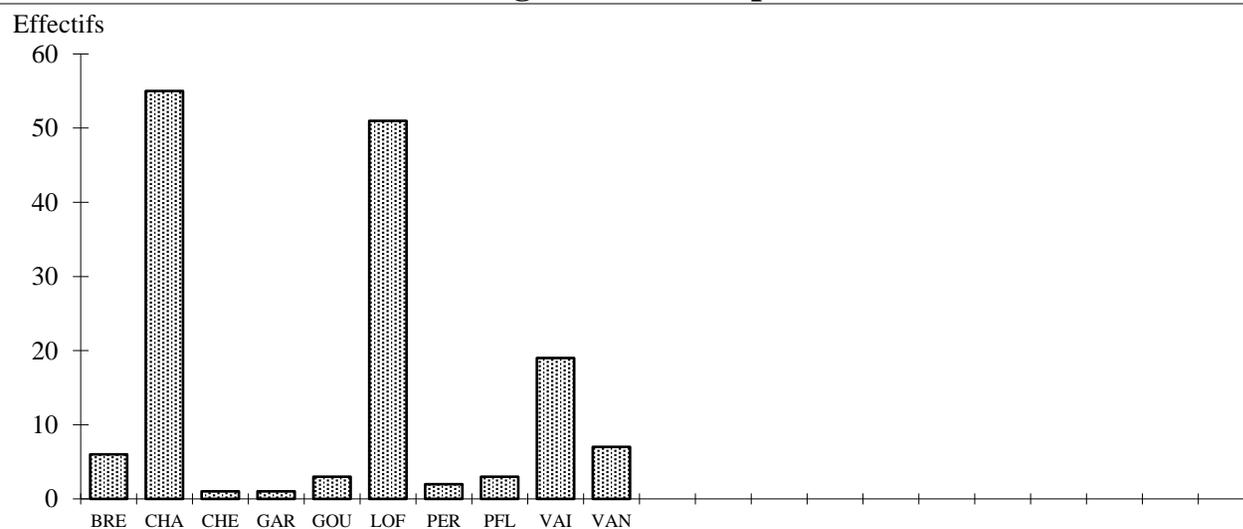
TABLEAU GENERAL

Espèces	Effectif	Densité Heure	% de l'effectif	Poids	Biomasse g/Heure	% du poids
Brème BRE	6	27,69	4,05	*	*	*
Chabot CHA	55	253,85	37,16	*	*	*
Chevaine CHE	1	4,62	0,68	*	*	*
Gardon GAR	1	4,62	0,68	*	*	*
Goujon GOU	3	13,85	2,03	*	*	*
Loche franche LOF	51	235,38	34,46	*	*	*
Perche PER	2	9,23	1,35	*	*	*
Ecrevisse signal PFL	3	13,85	2,03	*	*	*
Vairon VAI	19	87,69	12,84	*	*	*
Vandoise VAN	7	32,31	4,73	*	*	*

TOTAL - Nb Esp : 10

683,09

Histogramme des captures



Observations

Orvanne à Thoury-ferottes ORVAN_09

Opération : 40640000173

Date : 22/06/2017

Temps de pêche : 13 mn

EFFECTIF PAR CLASSE DE TAILLE														
Classes	BRE	CHA	CHE	GAR	GOU	LOF	PER	PFL	VAI	VAN				
10														
20														
30														
40														
50														
60														
70														
80														
90														
100														
110														
120	1													
130							1							
140										1				
150										1				
160					1		1			1				
170														
180														
190										2				
200	1													
210										2				
220														
230														
240														
250														
260														
270														
280														
290														
300														
310														
320														
330														
340														
350														
360														
370														
380														
390														
400														
410														
420			1											
430														
TOTAL	2		1		1		2			7				

Certains effectifs n'ont pu être répartis dans des classes

STATION 0377##91

Orvanne à Voulx ORVAN_10

LOCALISATION

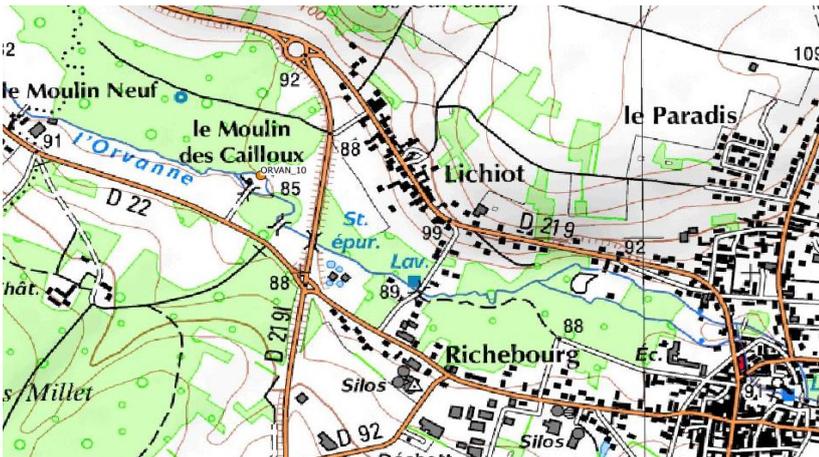
Agence de l'eau	: Seine - Normandie
Département	: Seine-et-marne
Cours d'eau	: Orvanne
Affluent de	:
Commune	: Voulx
Lieu-dit	: Moulin caillou
Localisation	: Lim aval : 2ème radier lim amont : radier du pont
Abscisse	: 645898 m
Ordonnée	: 2365449 m

Localisation / Département



Localisation IGN

Carte n°



Principales caractéristiques de la station

Code hydrographique	: F4398000
Point Kilométrique aval	:
Altitude	: 85 m
Distance à la source	:
Pente IGN	:
Surface bassin versant	:

Longueur de la station	: 100 m
Largeur du lit mineur	:

Catégorie piscicole	: Première catégorie
Type écologique station	: Non renseigné

Contexte piscicole

Nom du contexte	: Orvanne
Domaine	: Salmonicole
Espèce repère	: TRF

Orvanne à Voulx ORVAN_10

Opération : 40640000174

Date : 29/06/2017

Renseignements halieutiques

Fréquentation par les pêcheurs : Moyenne
Empoisonnement : Oui
Droit de Pêche : Droit de pêche exercé par une AA

Observations sur le repeuplement

--

Caractéristiques morphodynamiques

Type d'écoulement	Import. relative en %	Prof. moy. en m.	Granulométrie		Type de colmatage	Végétation aquatique	
			Dominante	Accessoire		Dominante	Rec en %
COURANT	50	0,20	Cailloux fins	Pierres grossières	Pas de colmatage	Non renseigné	
PLAT	50	0,60	Graviers	Blocs	Pas de colmatage	Non renseigné	
PROFOND							

Abris pour les poissons

Sinuosité : Cours d'eau très sinueux
Ombrage : Rivière assez couverte

Types d'abris : Abondance/importance

Trous,Fosses	Moyenne
Sous-berges	Moyenne
Granulométrie	Importante
Embâcles,Souches	Moyenne
Végétation aquatique	Nulle
Végétation rivulaire	Faible

Observations : Abris / Végétation / Colmatage

--

Renseignements sur la pêche

Conditions de pêche

Hydrologie : Non renseigné
Turbidité : Non renseigné
Température :
Conductivité :
Débit :

Observations sur la pêche

--

Longueur prospectée :
Largeur prospectée :
Surface prospectée : 375 m²
Temps de pêche : 13 mn

Largeur de la lame d'eau : 2 m
Pente de la ligne d'eau :
Section mouillée :
Dureté :

Observations générales

--

Orvanne à Voulx ORVAN_10

Opération : 40640000174

Date : 29/06/2017

Temps de pêche : 13 mn

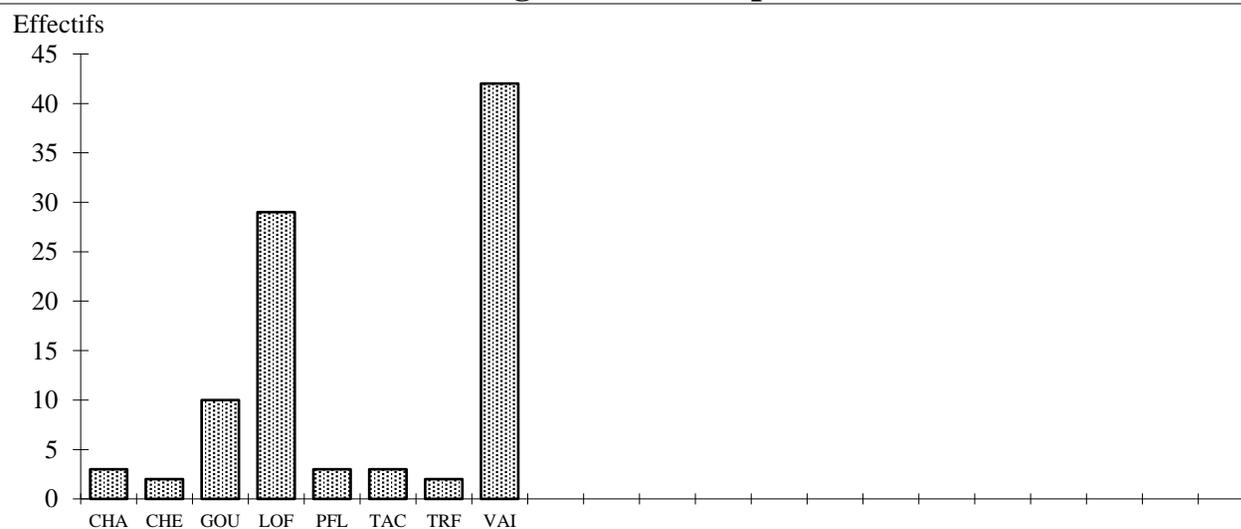
TABLEAU GENERAL

Espèces	Effectif	Densité Heure	% de l'effectif	Poids	Biomasse g/Heure	% du poids
Chabot CHA	3	13,85	3,19	*	*	*
Chevaine CHE	2	9,23	2,13	*	*	*
Goujon GOU	10	46,15	10,64	*	*	*
Loche franche LOF	29	133,85	30,85	*	*	*
Ecrevisse signal PFL	3	13,85	3,19	*	*	*
Truite arc-en-ciel TAC	3	13,85	3,19	*	*	*
Truite de rivière TRF	2	9,23	2,13	*	*	*
Vairon VAI	42	193,85	44,68	*	*	*

TOTAL - Nb Esp : 8

433,86

Histogramme des captures



Observations

Orvanne à Voulx ORVAN_10

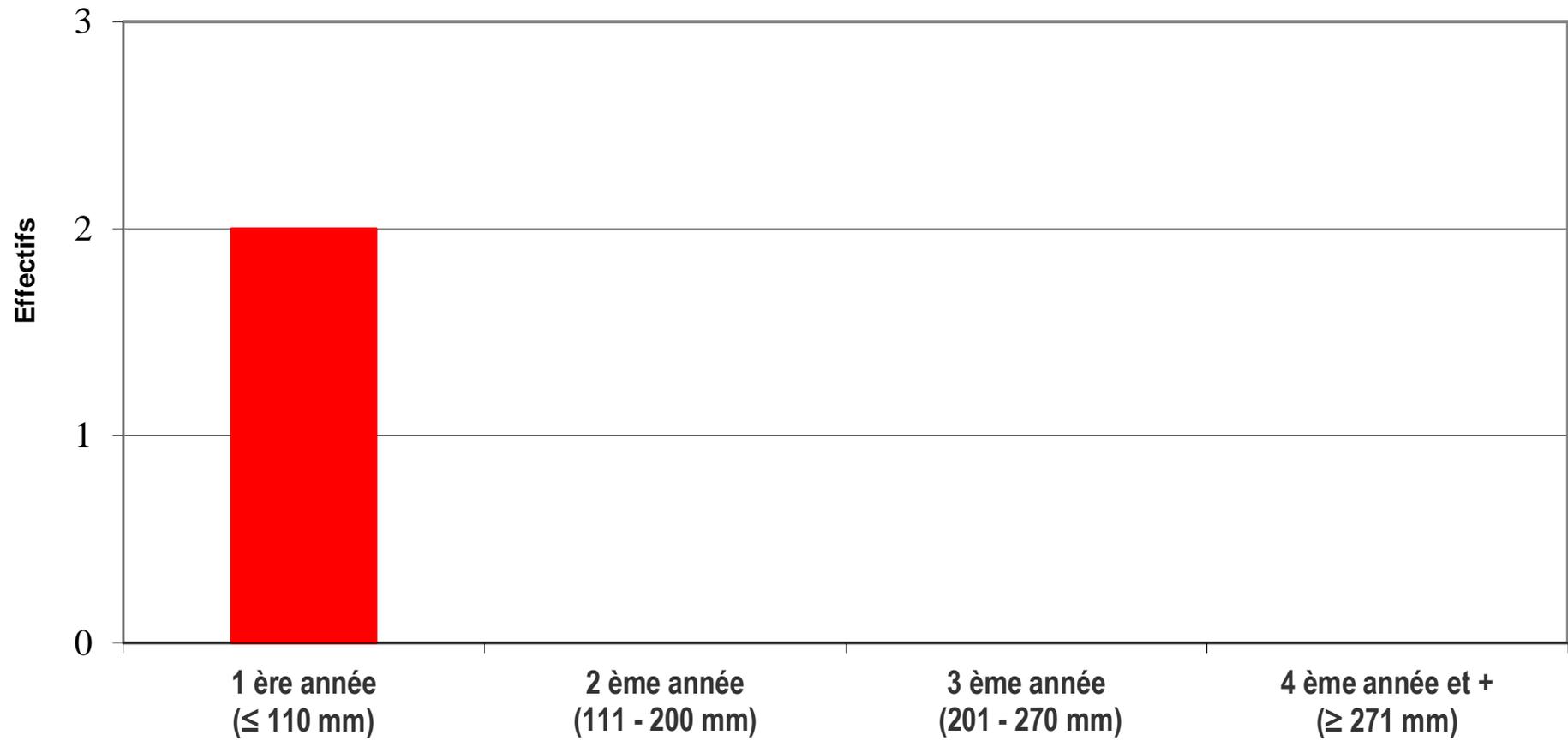
Opération : 40640000174

Date : 29/06/2017

Temps de pêche : 13 mn

EFFECTIF PAR CLASSE DE TAILLE														
Classes	CHA	CHE	GOU	LOF	PFL	TAC	TRF	VAI						
10														
20														
30														
40		1												
50														
60														
70								1						
80								1						
90														
100														
110														
120						1								
130														
140														
150														
160														
170														
180														
190														
200														
210														
220														
230														
240														
250														
260														
270														
280														
290								1						
300														
310								1						
320								1						
330														
340														
350														
360		1												
370														
TOTAL		2			3	3	2							

ORVAN_10



STATION 0377##92

Orvanne à Diant ORVAN_11

LOCALISATION

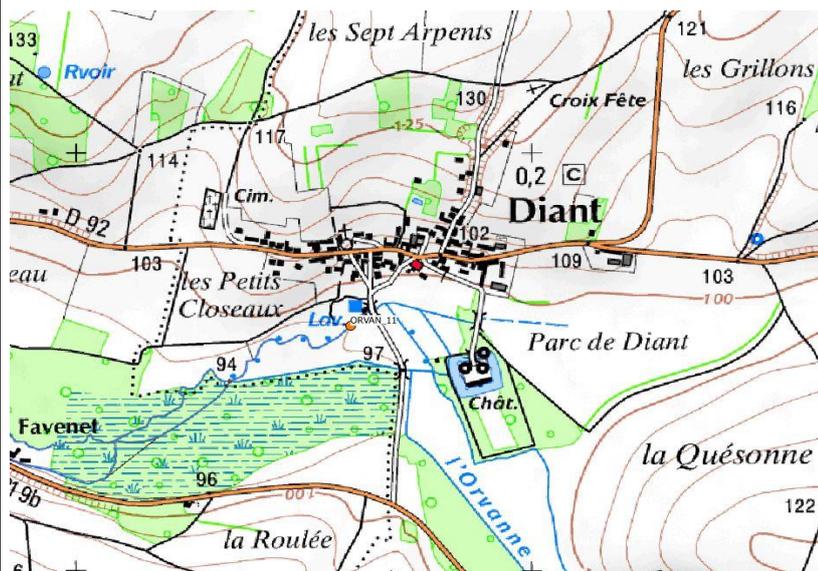
Agence de l'eau	: Seine - Normandie
Département	: Seine-et-marne
Cours d'eau	: Orvanne
Affluent de	:
Commune	: Diant
Lieu-dit	: En aval du lavoir de daint
Localisation	: Lim aval : lim parcelle communale lim amont : 20 m en aval du lavoir
Abscisse	: 648606 m
Ordonnée	: 2364790 m

Localisation / Département



Localisation IGN

Carte n°



Principales caractéristiques de la station

Code hydrographique	: F4398000
Point Kilométrique aval	:
Altitude	: 95 m
Distance à la source	:
Pente IGN	:
Surface bassin versant	:
<hr/>	
Longueur de la station	: 130 m
Largeur du lit mineur	:
<hr/>	
Catégorie piscicole	: Première catégorie
Type écologique station	: Non renseigné

Contexte piscicole

Nom du contexte	: Orvanne
Domaine	: Salmonicole
Espèce repère	: TRF

Orvanne à Diant ORVAN_11

Opération : 40640000175

Date : 29/06/2017

Renseignements halieutiques

Fréquentation par les pêcheurs : Non renseigné
Empoisonnement : Non renseigné
Droit de Pêche : Non renseigné

Observations sur le repeuplement

--

Caractéristiques morphodynamiques

Type d'écoulement	Import. relative en %	Prof. moy. en m.	Granulométrie		Type de colmatage	Végétation aquatique	
			Dominante	Accessoire		Dominante	Rec en %
COURANT							
PLAT							
PROFOND							

Abris pour les poissons

Sinuosité	Non renseigné
Ombrage	Non renseigné
<i>Types d'abris : Abondance/importance</i>	
Trous, Fosses	Non renseigné
Sous-berges	Non renseigné
Granulométrie	Non renseigné
Embâcles, Souches	Non renseigné
Végétation aquatique	Non renseigné
Végétation rivulaire	Non renseigné

Observations : Abris / Végétation / Colmatage

--

Renseignements sur la pêche

Conditions de pêche

Hydrologie : Non renseigné
Turbidité : Non renseigné
Température :
Conductivité :
Débit :

Observations sur la pêche

--

Longueur prospectée :
Largeur prospectée :
Surface prospectée : 375 m²
Temps de pêche : 9 mn

Largeur de la lame d'eau : 6 m
Pente de la ligne d'eau :
Section mouillée :
Dureté :

Observations générales

--

Orvanne à Diant ORVAN_11

Opération : 40640000175

Date : 29/06/2017

Temps de pêche : 9 mn

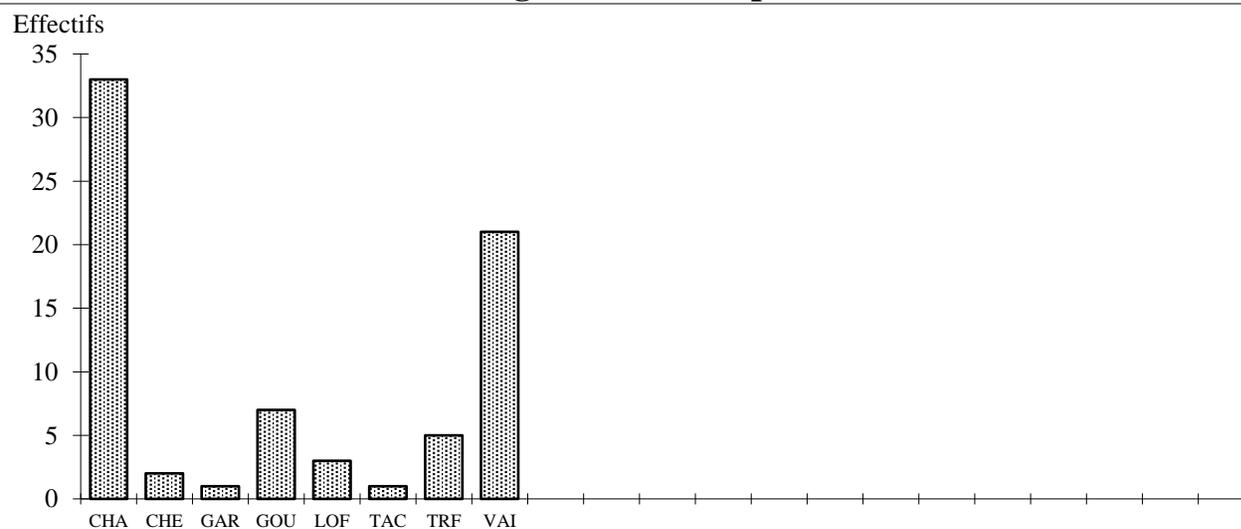
TABLEAU GENERAL

Espèces	Effectif	Densité Heure	% de l'effectif	Poids	Biomasse g/Heure	% du poids
Chabot CHA	33	220	45,21	*	*	*
Chevaine CHE	2	13,33	2,74	*	*	*
Gardon GAR	1	6,67	1,37	*	*	*
Goujon GOU	7	46,67	9,59	*	*	*
Loche franche LOF	3	20	4,11	*	*	*
Truite arc-en-ciel TAC	1	6,67	1,37	*	*	*
Truite de rivière TRF	5	33,33	6,85	*	*	*
Vairon VAI	21	140	28,77	*	*	*

TOTAL - Nb Esp : 8

486,67

Histogramme des captures



Observations

Orvanne à Diant ORVAN_11

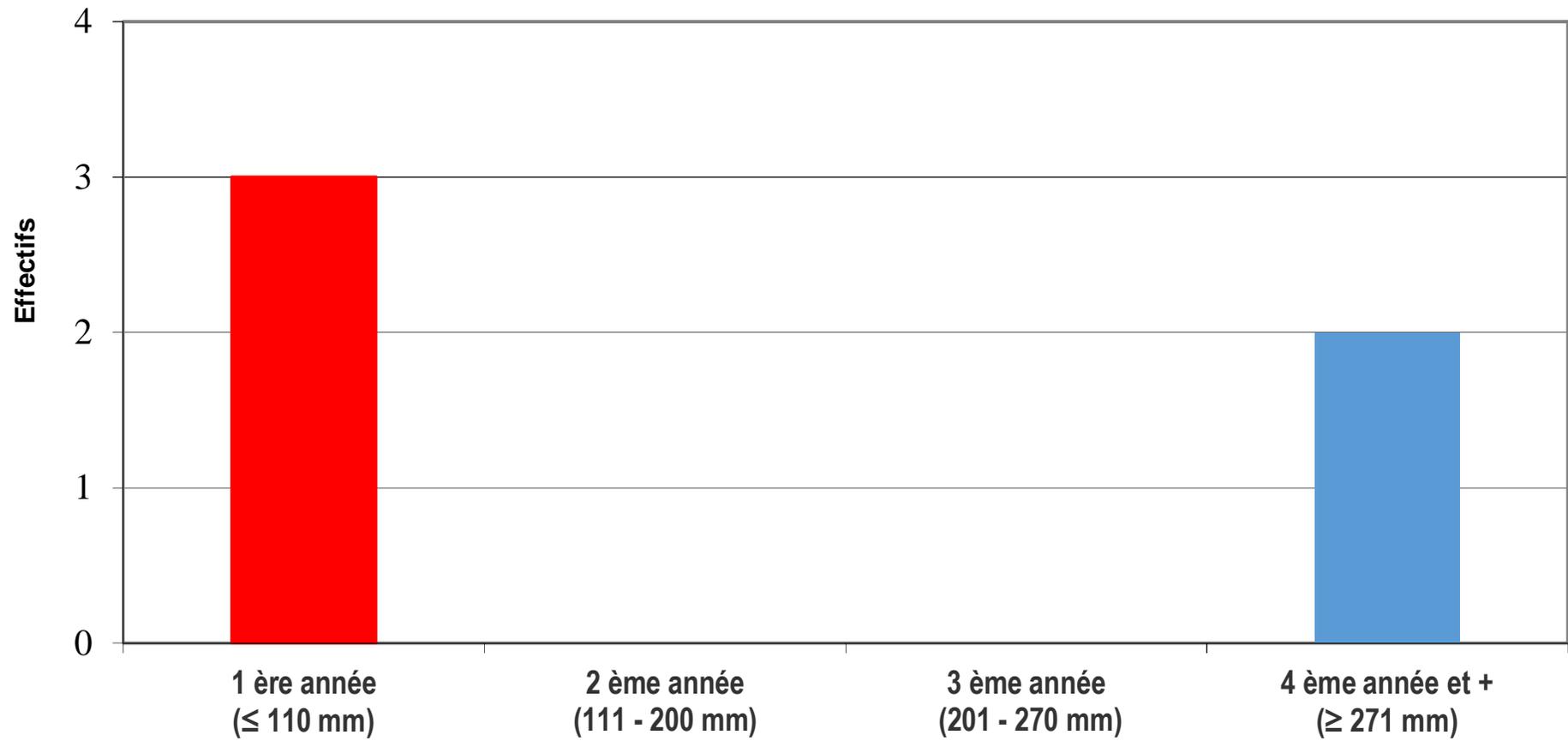
Opération : 40640000175

Date : 29/06/2017

Temps de pêche : 9 mn

EFFECTIF PAR CLASSE DE TAILLE														
Classes	CHA	CHE	GAR	GOU	LOF	TAC	TRF	VAI						
10														
20														
30														
40														
50														
60														
70														
80								1						
90								1						
100								1						
110														
120														
130														
140														
150														
160														
170														
180														
190														
200							1							
210														
220														
230			1											
240														
250														
260														
270		1												
280								1						
290														
300		1												
310								1						
320														
TOTAL		2	1				1	5						

ORVAN_11



STATION 0377##93

Orvanne à Blennes ORVAN_12

LOCALISATION

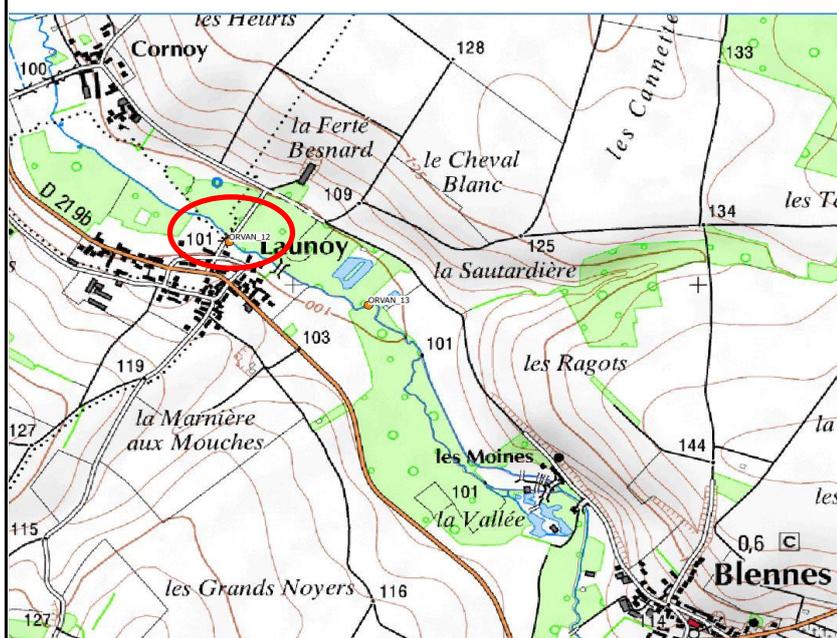
Agence de l'eau	: Seine - Normandie
Département	: Seine-et-marne
Cours d'eau	: Orvanne
Affluent de	:
Commune	: Blennes
Lieu-dit	: Lavoir de launoy
Localisation	: Lim aval : 30 m en aval pont lim amont : déversoir
Abscisse	: 649845 m
Ordonnée	: 2363320 m

Localisation / Département



Localisation IGN

Carte n°



Principales caractéristiques de la station

Code hydrographique	: F4398000
Point Kilométrique aval	:
Altitude	: 101 m
Distance à la source	:
Pente IGN	:
Surface bassin versant	:

Longueur de la station	: 130 m
Largeur du lit mineur	:

Catégorie piscicole	: Première catégorie
Type écologique station	: Non renseigné

Contexte piscicole

Nom du contexte	: Orvanne
Domaine	: Salmonicole
Espèce repère	: TRF

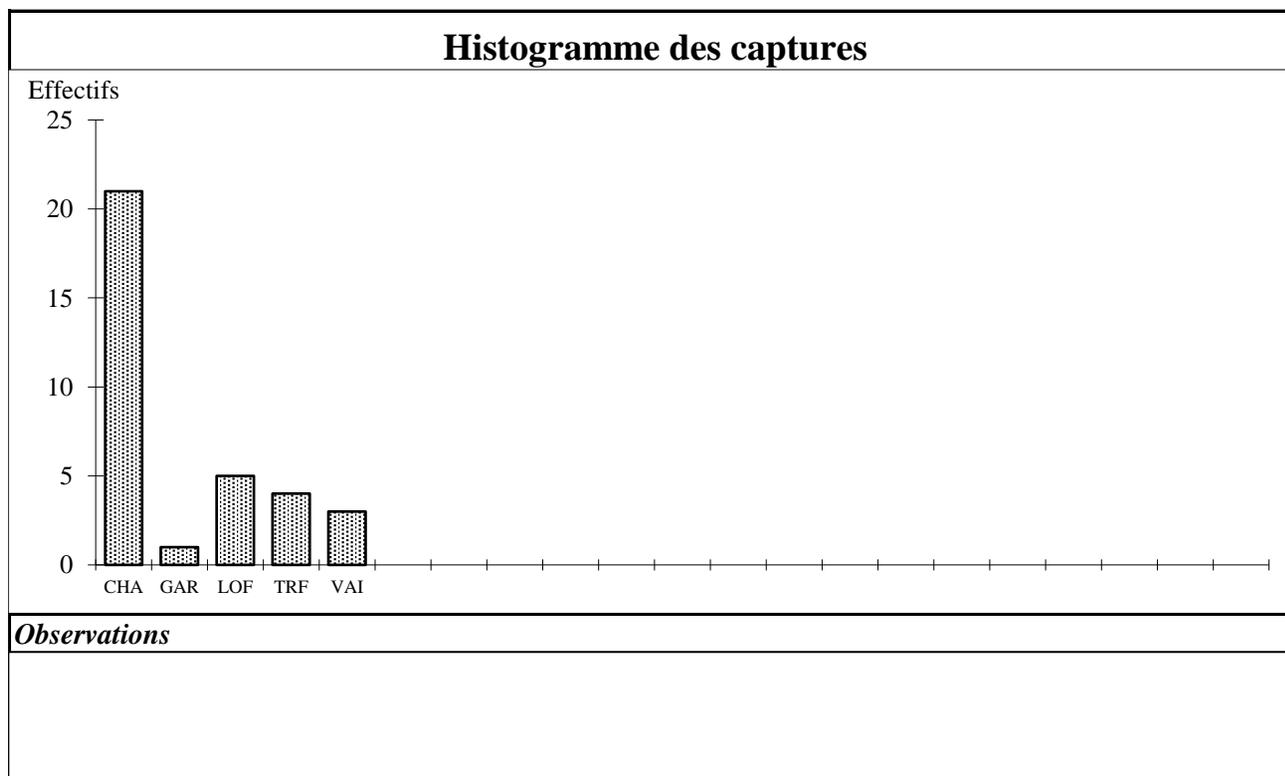
Orvanne à Blennes ORVAN_12

Opération : 40640000176

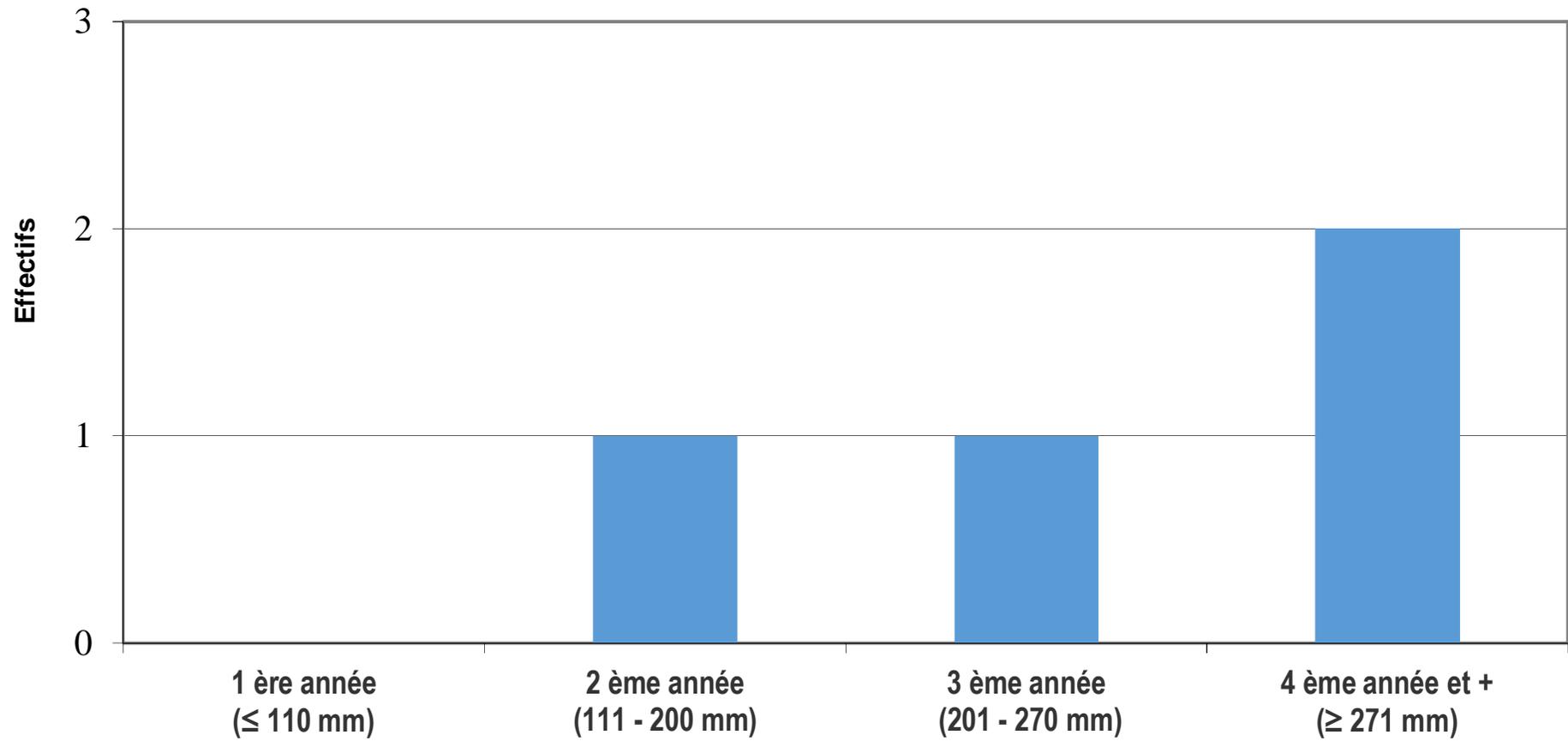
Date : 29/06/2017

Temps de pêche : 10 mn

Espèces		TABLEAU GENERAL					
		Effectif	Densité Heure	% de l'effectif	Poids	Biomasse g/Heure	% du poids
Chabot	CHA	21	126	61,76	*	*	*
Gardon	GAR	1	6	2,94	*	*	*
Loche franche	LOF	5	30	14,71	*	*	*
Truite de rivière	TRF	4	24	11,76	*	*	*
Vairon	VAI	3	18	8,82	*	*	*
TOTAL - Nb Esp : 5		204					



ORVAN_12



STATION 0377##94

Orvanne à Blennes ORVAN_13

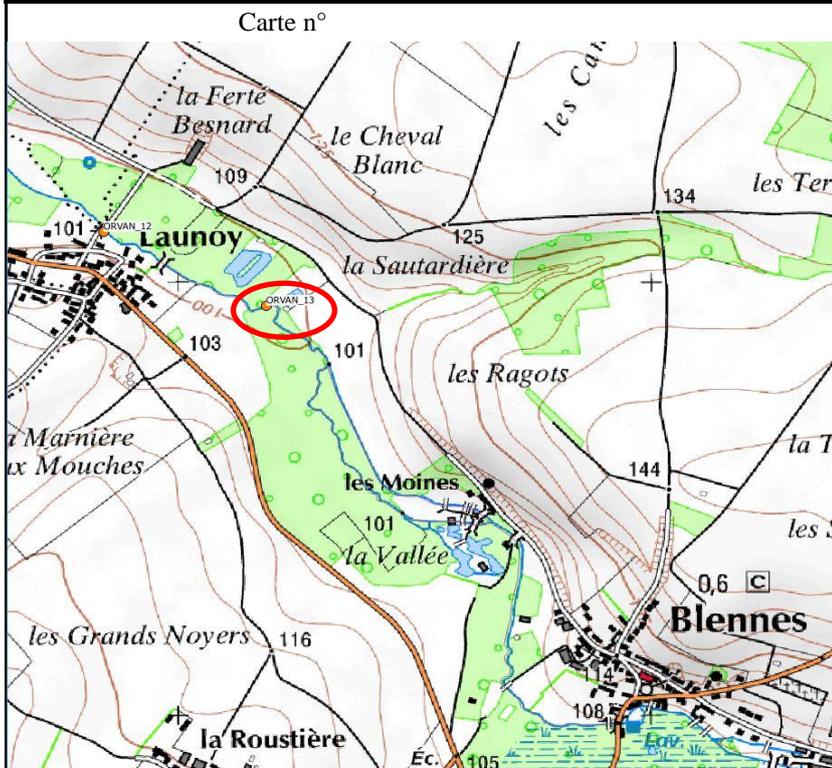
LOCALISATION

Agence de l'eau	: Seine - Normandie
Département	: Seine-et-marne
Cours d'eau	: Orvanne
Affluent de	:
Commune	: Blennes
Lieu-dit	: En amont du moulin de launoy
Localisation	: Lim aval : radier : lim amont : radier
Abscisse	: 650189 m
Ordonnée	: 2363149 m

Localisation / Département



Localisation IGN



Principales caractéristiques de la station

Code hydrographique	: F4398000
Point Kilométrique aval	:
Altitude	: 100 m
Distance à la source	:
Pente IGN	:
Surface bassin versant	:
<hr/>	
Longueur de la station	: 50 m
Largeur du lit mineur	:
<hr/>	
Catégorie piscicole	: Première catégorie
Type écologique station	: Non renseigné

Contexte piscicole

Nom du contexte	: Orvanne
Domaine	: Salmonicole
Espèce repère	: TRF

Orvanne à Blennes ORVAN_13

Opération : 40640000177

Date : 29/06/2017

Renseignements halieutiques

Fréquentation par les pêcheurs : Faible
Empoisonnement : Oui
Droit de Pêche : Droit de pêche exercé par une AA

Observations sur le repeuplement

Caractéristiques morphodynamiques							
Type d'écoulement	Import. relative en %	Prof. moy. en m.	Granulométrie		Type de colmatage	Végétation aquatique	
			Dominante	Accessoire		Dominante	Rec en %
COURANT	30	0,20	Argiles	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	
PLAT	70	0,60	Argiles	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	
PROFOND							

Abris pour les poissons

Sinuosité : Cours d'eau rectiligne
Ombrage : Rivière assez couverte

Types d'abris : Abondance/importance

Trous,Fosses	Nulle
Sous-berges	Nulle
Granulométrie	Nulle
Embâcles,Souches	Nulle
Végétation aquatique	Nulle
Végétation rivulaire	Nulle

Observations : Abris / Végétation / Colmatage

Renseignements sur la pêche

Conditions de pêche

Hydrologie : Non renseigné
Turbidité : Non renseigné
Température :
Conductivité :
Débit :

Observations sur la pêche

Longueur prospectée :	Largeur de la lame d'eau : 6 m
Largeur prospectée :	Pente de la ligne d'eau :
Surface prospectée : 375 m ²	Section mouillée :
Temps de pêche : 5 mn	Dureté :

Observations générales

Orvanne à Blennes ORVAN_13

Opération : 40640000177

Date : 29/06/2017

Temps de pêche : 5 mn

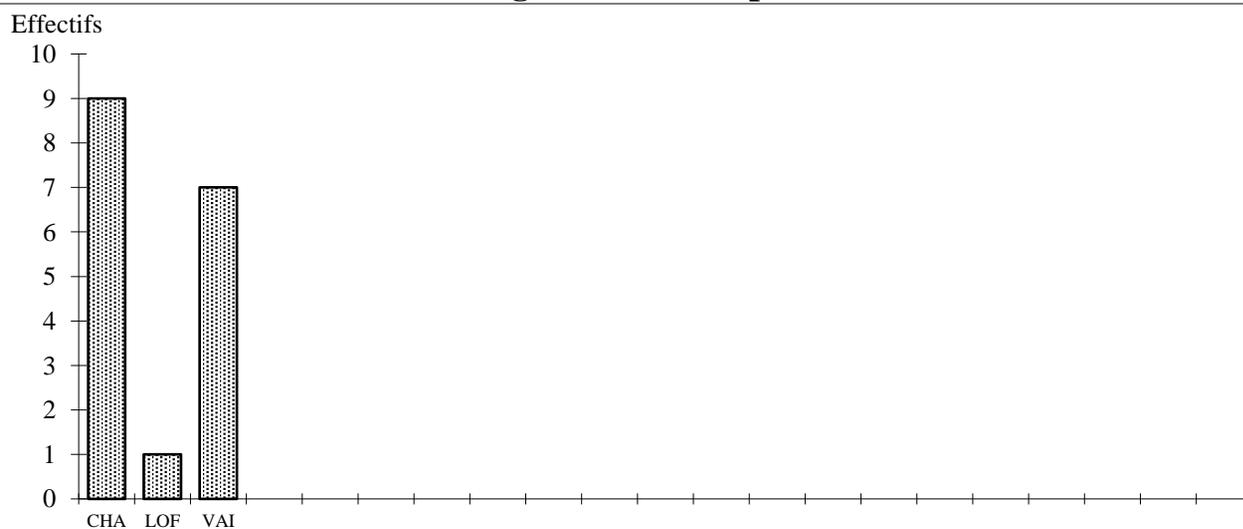
TABLEAU GENERAL

Espèces	Effectif	Densité Heure	% de l'effectif	Poids	Biomasse g/Heure	% du poids
Chabot CHA	9	108	52,94	*	*	*
Loche franche LOF	1	12	5,88	*	*	*
Vairon VAI	7	84	41,18	*	*	*

TOTAL - Nb Esp : 3

204

Histogramme des captures



Observations

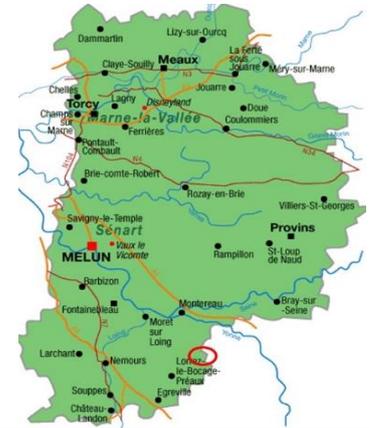
STATION 0377##95

Orvanne à Blennes ORVAN_14

LOCALISATION

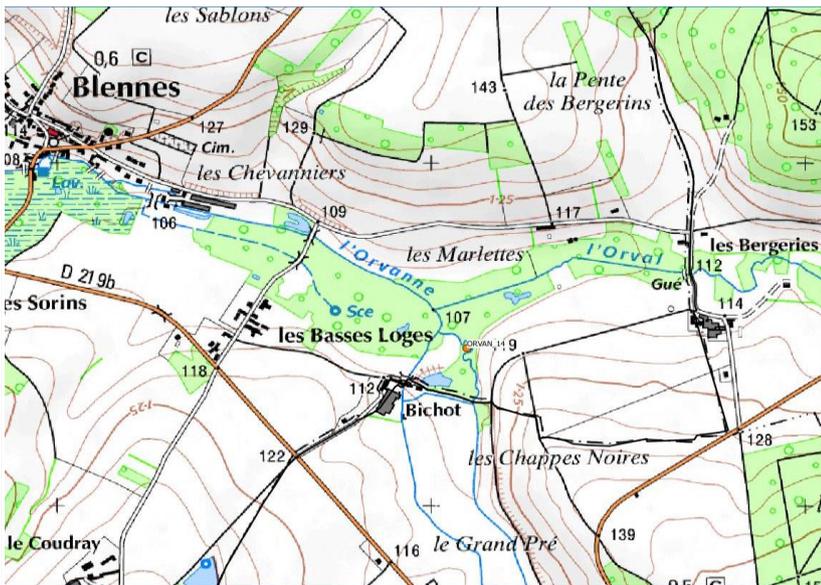
Agence de l'eau	: Seine - Normandie
Département	: Seine-et-marne
Cours d'eau	: Orvanne
Affluent de	:
Commune	: Blennes
Lieu-dit	: Bras rd moulin de bichot
Localisation	: Lim aval : radier après méandre lim amont : 30 m en aval du pont
Abscisse	: 652099 m
Ordonnée	: 2361663 m

Localisation / Département



Localisation IGN

Carte n°



Principales caractéristiques de la station

Code hydrographique	: F4398000
Point Kilométrique aval	:
Altitude	: 107 m
Distance à la source	:
Pente IGN	:
Surface bassin versant	:
Longueur de la station	: 100 m
Largueur du lit mineur	:
Catégorie piscicole	: Première catégorie
Type écologique station	: Non renseigné

Contexte piscicole

Nom du contexte	: Orvanne
Domaine	: Salmonicole
Espèce repère	: TRF

Orvanne à Blennes ORVAN_14

Opération : 40640000178

Date : 29/06/2017

Renseignements halieutiques

Fréquentation par les pêcheurs : Non renseigné
Empoisonnement : Non renseigné
Droit de Pêche : Non renseigné

Observations sur le repeuplement

Caractéristiques morphodynamiques

Type d'écoulement	Import. relative en %	Prof. moy. en m.	Granulométrie		Type de colmatage	Végétation aquatique	
			Dominante	Accessoire		Dominante	Rec en %
COURANT	50	0,20	Graviers	Pierres fines	Sable	Non renseigné	
PLAT	50	0,60	Graviers	Pierres grossières	Sable	Non renseigné	
PROFOND							

Abris pour les poissons

Sinuosité : Cours d'eau très sinueux
Ombrage : Rivière assez couverte

Types d'abris : Abondance/importance

Trous, Fosses	Importante
Sous-berges	Moyenne
Granulométrie	Moyenne
Embâcles, Souches	Moyenne
Végétation aquatique	Nulle
Végétation rivulaire	Moyenne

Observations : Abris / Végétation / Colmatage

Renseignements sur la pêche

Conditions de pêche

Hydrologie : Non renseigné
Turbidité : Non renseigné
Température :
Conductivité :
Débit :

Observations sur la pêche

Longueur prospectée :	Largeur de la lame d'eau : 5 m
Largeur prospectée :	Pente de la ligne d'eau :
Surface prospectée : 375 m ²	Section mouillée :
Temps de pêche : 16 mn	Dureté :

Observations générales

Orvanne à Blennes ORVAN_14

Opération : 40640000178

Date : 29/06/2017

Temps de pêche : 16 mn

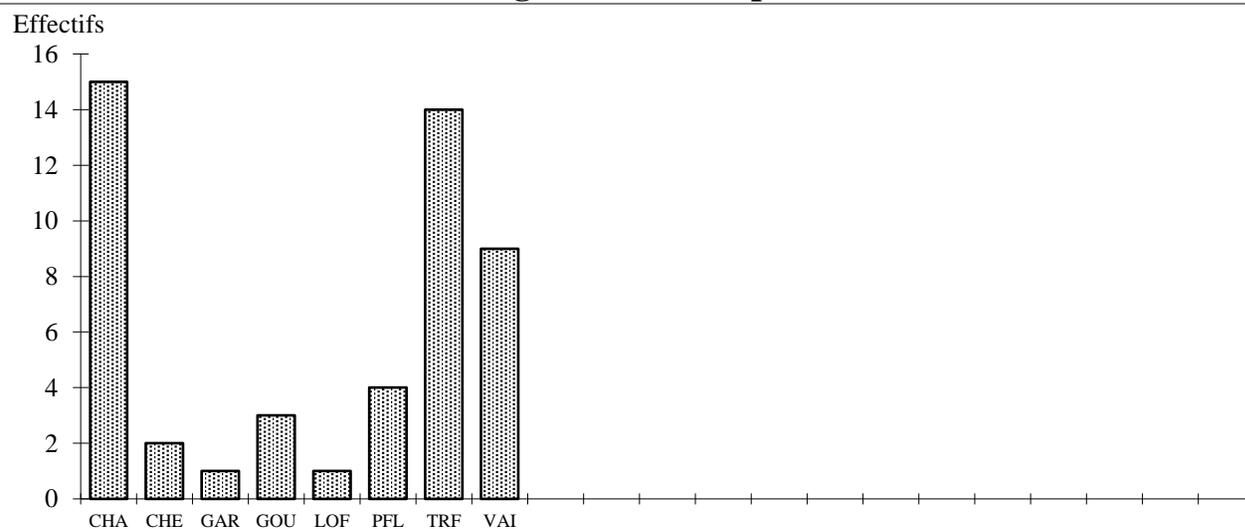
TABLEAU GENERAL

Espèces	Effectif	Densité Heure	% de l'effectif	Poids	Biomasse g/Heure	% du poids
Chabot CHEVAINES	15	56,25	30,61	*	*	*
Chevaine	2	7,5	4,08	*	*	*
Gardon	1	3,75	2,04	*	*	*
Goujon	3	11,25	6,12	*	*	*
Loche franche	1	3,75	2,04	*	*	*
Ecrevisse signal	4	15	8,16	*	*	*
Truite de rivière	14	52,5	28,57	*	*	*
Vairon	9	33,75	18,37	*	*	*

TOTAL - Nb Esp : 8

183,75

Histogramme des captures



Observations

Orvanne à Blennes ORVAN_14

Opération : 40640000178

Date : 29/06/2017

Temps de pêche : 16 mn

EFFECTIF PAR CLASSE DE TAILLE														
Classes	CHA	CHE	GAR	GOU	LOF	PFL	TRF	VAI						
10						1								
20														
30														
40							2							
50														
60														
70								3						
80								5						
90														
100														
110														
120							1							
130														
140														
150														
160														
170			1											
180														
190														
200														
210								1						
220				1				1						
230														
240			1					1						
250														
260														
270								1						
280								1						
290								1						
300														
TOTAL		2	1			4	14							

ORVAN_14

